



La Banque Nationale divulgue ses résultats du troisième trimestre 2008

Faits saillants :

- Bénéfice net record de 286 M\$, en augmentation de 18 %;
- Bénéfice dilué par action de 1,73 \$, en hausse de 17 %;
- Rendement des capitaux propres de 23,7 %;
- Ratio de capital de base de 10,0 %.

(1) Le mode de présentation de l'information est expliqué en détail à la page 3.

MONTRÉAL, le 28 août 2008 – La Banque Nationale annonce un bénéfice net de 286 M\$ au troisième trimestre de l'exercice 2008, en augmentation de 18 % par rapport au bénéfice net de 243 M\$ réalisé au troisième trimestre de 2007. Le bénéfice dilué par action atteint 1,73 \$, contre 1,48 \$ au trimestre correspondant de 2007. Les résultats du trimestre comprennent une perte de 37 M\$ (24 M\$ déduction faite des impôts), ou 15 cents par action, attribuable à l'incidence du papier commercial adossé à des actifs (PCAA), ainsi qu'un gain de 88 M\$ (57 M\$ déduction faite des impôts), ou 36 cents par action, résultant du regroupement de Bourse de Montréal Inc. avec Groupe TSX Inc. En excluant l'incidence du PCAA, le bénéfice net du troisième trimestre 2008 aurait été de 310 M\$, en progression de 28 % et le bénéfice dilué par action aurait atteint 1,88 \$, en croissance de 27 %. En excluant tous les éléments particuliers, le bénéfice net du troisième trimestre aurait été de 253 M\$, en croissance de 4 % et le bénéfice dilué par action aurait atteint 1,52 \$, en progression de 3 %.

Le bénéfice net de la Banque pour les neuf premiers mois de l'exercice financier se chiffre à 706 M\$, contre 716 M\$ pour la période correspondante de 2007. En excluant l'incidence des éléments liés à la détention du PCAA, le bénéfice net aurait atteint 808 M\$ pour les neuf premiers mois

Faits saillants excluant tous les éléments particuliers ⁽¹⁾ :

- Bénéfice net record de 253 M\$, en progression de 4 %;
- Bénéfice dilué par action de 1,52 \$, en progression de 3 %;
- Rendement des capitaux propres de 20,9 %.

de l'exercice 2008, en hausse de 13 % par rapport à la même période en 2007. Par ailleurs, en excluant tous les éléments particuliers, le bénéfice net aurait été de 719 M\$ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2008, en hausse de 3 M\$. Le bénéfice dilué par action atteint 4,30 \$ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2008, comparativement à 4,31 \$ pour la période correspondante de 2007. En excluant l'incidence du PCAA, le bénéfice dilué par action aurait été de 4,95 \$, en hausse de 0,64 \$ ou 15 %. Enfin, en excluant tous les éléments particuliers, le bénéfice dilué par action se chiffre à 4,39 \$, en hausse de 2 %.

« La Banque a affiché une performance solide ce trimestre, portée notamment par un secteur Marchés financiers fort et une bonne croissance des volumes d'affaires du secteur Particuliers et entreprises. Par ailleurs, notre santé financière demeure excellente, comme en témoignent la bonne qualité du crédit du portefeuille de prêts et le niveau élevé des ratios de capital réglementaire », a déclaré le président et chef de la direction, Louis Vachon.

Particuliers et entreprises

- Progression de la contribution du secteur, qui atteint 239 M\$, en hausse de 8 % par rapport au troisième trimestre 2007. Le secteur a ainsi affiché un bénéfice net de 127 M\$, en croissance de 3 M\$ malgré l'augmentation des dotations aux pertes sur créances.
- Croissance de 6 % du volume des prêts pour les Services aux particuliers, à la faveur de la progression des marges de crédit personnelles hypothécaires et des prêts dans le cadre des ententes de partenariats.
- Hausse de 7 % du volume des dépôts auprès des particuliers et des entreprises depuis le troisième trimestre 2007, à la faveur surtout de la croissance des affaires auprès de la clientèle des PME et des entreprises agricoles.

Gestion de patrimoine

- Bénéfice net trimestriel de 37 M\$ comparativement à 40 M\$ pour le troisième trimestre de 2007 en raison de la diminution du volume de transactions de courtage.
- Amélioration des charges d'exploitation du secteur, en baisse de 2 M\$ à 158 M\$ au troisième trimestre 2008.
- Acquisition de la firme de gestion de placements Bieber Securities Inc., dont l'actif sous gestion se chiffre à 550 M\$.

Marchés financiers

- Bénéfice net trimestriel de 163 M\$, soit 70 M\$ de plus qu'au trimestre correspondant de 2007. Cette hausse provient en partie du gain sur valeurs mobilières disponibles à la vente à la suite du regroupement de Bourse de Montréal Inc. avec Groupe TSX Inc.
- Revenu total de 388 M\$ en tenant compte des participations sans contrôle, en progression de 25 % par rapport au troisième trimestre 2007.

Autres

- Perte nette de 41 M\$ au trimestre en comparaison d'une perte nette de 14 M\$ au trimestre correspondant de 2007.
- Récupération de pertes sur créances d'une valeur de 29 M\$ au cours du trimestre.
- La rubrique Autres tient compte d'une perte nette de 24 M\$ pour des éléments particuliers liés à la détention du papier commercial adossé à des actifs (PCAA), soit le coût de financement du PCAA (perte nette de 9 M\$), des honoraires professionnels (perte nette de 2 M\$), un gain sur opérations de couverture économique (gain net de 10 M\$), une provision générale sur prêts garantis par du PCAA (perte nette de 15 M\$) et une charge pour baisse de valeur d'une fiducie ne faisant pas partie du plan pancanadien de restructuration (perte nette de 8 M\$).

Gestion du capital

- Ratio de capital de base de 10,0 % et ratio de capital total de 13,9 %, en raison de l'émission de 500 M\$ de débentures subordonnées, de l'émission d'actions privilégiées de premier rang à dividende préférentiel et non cumulatif, pour une contrepartie de 201 M\$, et de l'émission de 350 M\$ de titres NBC CapS II – série 2. Ces ratios excluent 308 M\$ d'instrument novateur émis par NB Capital Corporation.

Information additionnelle

- Le 18 août 2008, la Cour d'appel de l'Ontario a entériné la décision de la Cour supérieure de justice de l'Ontario approuvant le plan du comité pancanadien des investisseurs visant à restructurer 32 G\$ de PCAA émis par des tiers. La décision de la Cour d'appel de l'Ontario peut être contestée devant la Cour suprême du Canada sur autorisation à interjeter appel. Cependant, la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* stipule qu'aucun appel devant la Cour suprême du Canada ne donnera lieu à un arrêt des procédures à moins d'une ordonnance de la Cour suprême du Canada.

OBJECTIFS FINANCIERS 2008

	Objectifs	Résultats 3 ^e T 2008	Résultats excluant les éléments particuliers	Résultats neuf mois 2008	Résultats excluant les éléments particuliers
Croissance du bénéfice dilué par action	3 % – 8 %	17 %	3 %	– %	2 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires	16 % – 21 %	23,7 %	20,9 %	20,4 %	20,8 %
Ratio de capital de catégorie 1	Plus de 8,0 %	10,0 %	10,0 %	10,0 %	10,0 %
Ratio de versement des dividendes	40 % – 50 %		43 %		43 %

MODE DE PRÉSENTATION DE L'INFORMATION

La Banque utilise certaines mesures non conformes aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) pour évaluer les résultats. Les organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières exigent que les entreprises préviennent les lecteurs que le bénéfice net et les autres mesures rajustées en fonction de critères autres que les PCGR n'ont pas une signification standard selon les PCGR et sont difficilement comparables avec des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises.

DONNÉES FINANCIÈRES

(non vérifiées)

(en millions de dollars)

	Trimestre terminé le			Neuf mois terminés le		
	31 juillet 2008	31 juillet 2007	%	31 juillet 2008	31 juillet 2007	%
Particuliers et entreprises	127	124	2	370	359	3
Gestion de patrimoine	37	40	(8)	124	131	(5)
Marchés financiers	163	93	75	314	263	19
Autres	(41)	(14)	–	(102)	(37)	–
Bénéfice net	286	243	18	706	716	(1)
Plus : dotations aux pertes sur créances liées à la détention de PCAA	15	–		15	–	
Plus : charge pour baisse de valeur du PCAA ⁽¹⁾	8	–		8	–	
Plus : pertes (gains) sur opérations de couverture économique	(10)	–		39	–	
Plus : coût de financement du PCAA ⁽²⁾ et honoraires professionnels	11	–		40	–	
Bénéfice net excluant l'incidence du PCAA	310	243	28	808	716	13
Moins : gain sur valeurs mobilières disponibles à la vente	(57)	–		(57)	–	
Moins : gain sur cession de la filiale de la Banque à Nassau	–	–		(32)	–	
Bénéfice net excluant les éléments particuliers	253	243	4	719	716	–
Bénéfice dilué par action ordinaire	1,73 \$	1,48 \$	17	4,30 \$	4,31 \$	–
Plus : incidence du PCAA	0,15 \$	–		0,65 \$	–	
Bénéfice dilué par action ordinaire excluant l'incidence du PCAA	1,88 \$	1,48 \$	27	4,95 \$	4,31 \$	15
Moins : gain sur valeurs mobilières disponibles à la vente	(0,36)	–		(0,36)	–	
Moins : gain sur cession de la filiale de la Banque à Nassau	–	–		(0,20)	–	
Bénéfice dilué par action ordinaire excluant les éléments particuliers	1,52 \$	1,48 \$	3	4,39 \$	4,31 \$	2
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires						
Incluant les éléments particuliers	23,7 %	20,6 %		20,4 %	20,6 %	
Excluant les éléments particuliers	20,9 %	20,6 %		20,8 %	20,6 %	

(1) PCAA exclu du plan de restructuration pancanadien.

(2) Aucun intérêt n'a été comptabilisé sur le PCAA.

Mise en garde à propos des énoncés prospectifs

À l'occasion, la Banque Nationale du Canada (la « Banque ») fait des énoncés prospectifs écrits et verbaux, notamment ceux contenus dans la section « Les grandes tendances économiques et leurs enjeux » et la rubrique « Objectifs 2008 » de la section « Vue d'ensemble » du Rapport annuel 2007, dans la section « Objectifs financiers 2008 » du présent rapport aux actionnaires, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis et dans d'autres communications, aux fins de décrire le contexte économique dans lequel la Banque évoluera au cours de l'exercice 2008 et les objectifs qu'elle souhaite atteindre au cours de cette période. Ces énoncés sont faits conformément à la réglementation canadienne en valeurs mobilières et à la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis. Ces énoncés prospectifs comprennent, entre autres, des énoncés à l'égard de l'économie – notamment les économies canadienne et américaine –, de l'évolution des marchés, de l'atteinte de priorités et d'objectifs stratégiques, des stratégies ou des actions futures, du cours des actions de la Banque, de certains risques ainsi que des énoncés à l'égard des convictions, plans, attentes, estimations et intentions de la Banque. Ces énoncés prospectifs sont habituellement marqués par l'usage du conditionnel ou annoncés par des verbes comme « prévoir », « croire », « estimer », « s'attendre à », « avoir l'intention de » et d'autres mots ou expressions similaires.

En raison de leur nature même, ces énoncés prospectifs supposent que nous élaborions des hypothèses, et ils comportent donc nécessairement des risques et des incertitudes d'ordre général et spécifique. Les hypothèses qui ont trait à la performance des économies du Canada et des États-Unis en 2008 et à leurs effets sur les activités de la Banque figurent parmi les facteurs importants pris en considération au moment d'établir les priorités et les objectifs stratégiques et de fixer les objectifs financiers, notamment en ce qui a trait à la réserve pour créances irrécouvrables. Les hypothèses clés sont, notamment, la croissance économique au Canada et aux États-Unis sera modérée en 2008 et le taux d'inflation demeurera faible en Amérique du Nord. La Banque suppose également qu'en 2008, les taux d'intérêt diminueront légèrement au Canada et aux États-Unis et que le dollar canadien sera probablement à parité avec le dollar américain à la fin de 2008. Au moment d'établir les prévisions concernant la croissance économique en général et dans le secteur des services financiers, la Banque s'appuie surtout sur les données économiques historiques fournies par les gouvernements du Canada et des États-Unis et leurs organismes. Les lois fiscales en vigueur dans les pays où la Banque est présente, principalement le Canada et les États-Unis, sont des facteurs importants pris en considération dans l'établissement du taux d'imposition effectif. Le risque est élevé que les projections expresses ou implicites contenues dans ces énoncés ne se réalisent pas ou se révèlent inexactes. Divers facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, les conditions, les mesures ou les événements futurs varient sensiblement des objectifs, attentes, estimations ou intentions figurant dans les présents énoncés prospectifs. Ces écarts peuvent être causés par des facteurs dont plusieurs sont indépendants de la volonté de la Banque, notamment la gestion des risques de crédit et de marché et du risque de liquidité; la vigueur des économies canadienne et américaine ainsi que des économies des autres pays où la Banque exerce ses activités; l'incidence des fluctuations du dollar canadien par rapport aux autres devises, notamment le dollar américain; l'incidence des modifications apportées aux politiques monétaires, notamment aux politiques relatives aux taux d'intérêt de la Banque du Canada; les effets de la concurrence dans les marchés où la Banque fait affaire; l'incidence des modifications apportées aux lois et règlements qui régissent les services financiers (notamment les services bancaires, les assurances et les valeurs mobilières) et leur exécution; les jugements d'ordre judiciaire ou réglementaire et les procédures judiciaires; l'évolution de la situation concernant la proposition de restructuration relative au papier commercial adossé à des actifs (PCAA) et les liquidités sur le marché du PCAA; la capacité de la Banque d'obtenir des informations exactes et complètes de ses clients ou contreparties ou en leur nom; la capacité de la Banque d'aligner avec succès sa structure organisationnelle, ses ressources et ses processus, ainsi que sa capacité de mener à terme des acquisitions stratégiques et de les intégrer avec succès; les modifications apportées aux conventions et méthodes comptables que la Banque utilise aux fins de la présentation de sa situation financière, y compris les incertitudes liées aux hypothèses et aux principales estimations comptables; les risques opérationnels ou liés à l'infrastructure ainsi que d'autres facteurs susceptibles d'influer sur les résultats futurs, notamment les modifications apportées aux politiques commerciales; la mise au point et le lancement de nouveaux produits et services au moment opportun; les modifications apportées aux estimations concernant les provisions; les modifications apportées à la législation fiscale; les changements technologiques; les changements imprévus dans les dépenses et les habitudes d'épargne des consommateurs; les catastrophes naturelles; l'incidence éventuelle sur les activités d'urgences en matière de santé publique, de conflits, d'autres événements internationaux et d'autres faits nouveaux, y compris ceux qui sont liés à la lutte au terrorisme, et la mesure dans laquelle la Banque prévoit les risques découlant de ces faits et de sa capacité à les gérer efficacement.

Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs sont fournis aux rubriques « Gestion des risques » et « Facteurs pouvant affecter les résultats futurs » du Rapport annuel 2007.

La Banque prévient en outre le lecteur que la liste de facteurs importants susmentionnés n'est pas exhaustive. Les investisseurs et les autres personnes qui se fondent sur les énoncés prospectifs de la Banque doivent soigneusement considérer les facteurs susmentionnés ainsi que les incertitudes et les risques qu'ils comportent. La Banque met aussi en garde le lecteur contre une confiance indue dans ces énoncés prospectifs. En outre, ces énoncés prospectifs peuvent ne pas convenir à l'établissement de priorités, d'objectifs stratégiques, de stratégies ou d'actions futures, d'objectifs financiers et de prévisions autres que celles mentionnées précédemment.

Pour plus de renseignements :

Patricia Curadeau-Grou
Vice-présidente exécutive,
Finances, Risque et
Trésorerie
514 394-6619

Jean Dagenais
Premier vice-président
et chef de la direction
financière
514 394-6233

Denis Dubé
Directeur principal
Service des relations
publiques
514 394-8644

Hélène Baril
Directrice principale
Relations investisseurs
514 394-0296

FAITS SAILLANTS*(non vérifiés)**(en millions de dollars)*

	Trimestre terminé le			Neuf mois terminés le		
	31 juillet 2008	31 juillet 2007	Variation %	31 juillet 2008	31 juillet 2007	Variation %
Résultats d'exploitation						
Revenu total	1 056 \$	1 008 \$	5	2 872 \$	3 018 \$	(5)
Revenu total ajusté pour les participations sans contrôle ⁽¹⁾	1 085	1 016	7	2 949	3 002	(2)
Bénéfice net	286	243	18	706	716	(1)
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires	23,7 %	20,6 %		20,4 %	20,6 %	
Par action ordinaire (en dollars)						
Bénéfice – de base	1,73 \$	1,49 \$	16	4,32 \$	4,36 \$	(1)
Bénéfice – dilué	1,73	1,48	17	4,30	4,31	–
EXCLUANT LES ÉLÉMENTS PARTICULIERS⁽²⁾						
Résultats d'exploitation						
Revenu total	980 \$	1 008 \$	(3)	2 871 \$	3 018 \$	(5)
Revenu total ajusté pour les participations sans contrôle ⁽¹⁾	1 009	1 016	(1)	2 948	3 002	(2)
Bénéfice net	253	243	4	719	716	–
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires	20,9 %	20,6 %		20,8 %	20,6 %	
Par action ordinaire (en dollars)						
Bénéfice – de base	1,52 \$	1,49 \$	2	4,41 \$	4,36 \$	1
Bénéfice – dilué	1,52	1,48	3	4,39	4,31	2
Par action ordinaire (en dollars)						
Dividendes déclarés	0,62 \$	0,60 \$	3	1,86 \$	1,68 \$	11
Valeur comptable				29,44	28,70	3
Cours de l'action						
haut	54,63	66,14		54,63	66,59	
bas	45,75	60,61		44,39	60,61	
clôture	50,00	60,93		50,00	60,93	

	31 juillet 2008	31 octobre 2007	Variation %
Situation financière			
Actif total	121 931 \$	113 085 \$	8
Prêts et acceptations	54 896	52 045	5
Dépôts	68 668	70 798	(3)
Débitures subordonnées et capitaux propres	7 640	6 242	22
Ratios de capital – BRI selon Bâle II ⁽³⁾			
catégorie 1	10,0 %		
total	13,9 %		
Ratios de capital – BRI selon Bâle I ⁽³⁾			
catégorie 1	10,6 %	9,0 %	
total	14,8 %	12,4 %	
Prêts douteux, déduction faite des provisions spécifiques et générale	(189)	(179)	
en % des prêts et acceptations	(0,3) %	(0,3) %	
Biens sous gestion et administration	234 714	239 028	
Épargne totale des particuliers	106 484	106 288	
Couverture d'intérêts	4,41	7,27	
Couverture de l'actif	4,19	3,89	
Autres renseignements			
Nombre d'employés	17 232	16 863	2
Nombre de succursales au Canada	445	447	–
Nombre de guichets automatiques	857	835	3

⁽¹⁾ L'ajustement représente les gains ou pertes attribuables aux tiers utilisant la plateforme Innocap.⁽²⁾ Consulter le Mode de présentation de l'information à la page 3.⁽³⁾ Excluant 308 M\$ d'instrument novateur émis par NB Capital Corporation.

RAPPORT DE GESTION | Analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation

En date du 27 août 2008 – Le texte qui suit présente l'analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation de la Banque. Cette analyse a été préparée conformément aux exigences prévues à la norme 51-102 sur les obligations d'information continue des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Elle est basée sur les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés pour le troisième trimestre et la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2008. On peut obtenir de l'information additionnelle sur la Banque Nationale du Canada, y compris la notice annuelle, dans le site web de SEDAR : www.sedar.com et dans celui de la Banque : www.bnc.ca. Les symboles M\$ et G\$ désignent respectivement les millions et les milliards de dollars.

Analyse des résultats

Résultats consolidés

La Banque Nationale affiche un bénéfice net de 286 M\$ au troisième trimestre de l'exercice 2008, soit 43 M\$ ou 18 % de plus qu'au trimestre de 2007. Le bénéfice dilué par action atteint 1,73 \$, contre 1,48 \$ au trimestre correspondant de 2007. Les résultats du trimestre comprennent une perte de 37 M\$ (24 M\$ déduction faite des impôts), ou 15 cents par action, attribuable à l'incidence du papier commercial adossé à des actifs (PCAA), ainsi qu'un gain de 88 M\$ (57 M\$ déduction faite des impôts), ou 36 cents par action, résultant du regroupement de Bourse de Montréal Inc. avec Groupe TSX Inc. En excluant l'incidence du PCAA, le bénéfice net du troisième trimestre 2008 aurait été de 310 M\$, en progression de 28 % et le bénéfice dilué par action aurait atteint 1,88 \$, en croissance de 27 %. En excluant tous les éléments particuliers, le bénéfice net du troisième trimestre aurait été de 253 M\$, en croissance de 4 % et le bénéfice dilué par action aurait atteint 1,52 \$, en progression de 3 %.

Le bénéfice net de la Banque pour les neuf premiers mois de l'exercice financier se chiffre à 706 M\$, contre 716 M\$ pour la même période en 2007. En excluant l'incidence des éléments liés à la détention du PCAA, le bénéfice net aurait atteint 808 M\$ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2008, en hausse de 92 M\$ ou 13 %. Par ailleurs, en excluant tous les éléments particuliers, le bénéfice net aurait été de 719 M\$ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2008, en hausse de 3 M\$. Le bénéfice dilué par action atteint 4,30 \$ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2008, comparativement à 4,31 \$ pour la période correspondante de 2007. En excluant l'incidence du PCAA, le bénéfice dilué par action aurait été de 4,95 \$, en hausse de 0,64 \$ ou 15 %. Enfin, en excluant tous les éléments particuliers, le bénéfice dilué par action se chiffre à 4,39 \$, en hausse de 2 %.

Le rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires s'établit à 23,7 % au troisième trimestre 2008, alors qu'il atteignait 20,6 % au même trimestre en 2007. En excluant tous les éléments particuliers, le rendement des capitaux propres aurait été de 20,9 % au troisième trimestre 2008. Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2008, il se chiffre à 20,4 %, comparativement à 20,6 % à la même période de 2007. En excluant tous les éléments particuliers, il aurait atteint 20,8 % pour les neuf premiers mois de 2008.

Revenu total

Le revenu total de la Banque s'établit à 1 056 M\$ au troisième trimestre 2008, en comparaison de 1 008 M\$ au troisième trimestre 2007. En tenant compte des participations sans contrôle, le revenu total se chiffre à 1 085 M\$ par rapport à 1 016 M\$ pour la même période l'année précédente, une hausse de 7 %.

Le revenu net d'intérêts du trimestre s'élève à 449 M\$, par rapport à 306 M\$ au troisième trimestre 2007. Le revenu net d'intérêts du secteur Particuliers et entreprises a progressé de 3 M\$ pour s'établir à 351 M\$ pour le trimestre. Cette croissance provient de la bonne progression du volume des prêts et des dépôts. Celle-ci s'est toutefois accompagnée d'un affaiblissement de la marge bénéficiaire, qui atteint 2,64 % au troisième trimestre 2008, par rapport à 2,80 % au même trimestre en 2007. La diminution est surtout due à la baisse de la marge sur les dépôts. Par ailleurs, les revenus de négociation enregistrés au revenu net d'intérêts augmentent de 136 M\$ et le coût de financement du PCAA détenu par la Banque a réduit le revenu net d'intérêts du trimestre de 15 M\$.

Les revenus autres que d'intérêts du troisième trimestre se chiffrent à 607 M\$ en comparaison à 702 M\$ pour le trimestre correspondant de 2007. Les pertes de négociation enregistrées aux autres revenus atteignent 20 M\$ au troisième trimestre 2008, par rapport à des gains de 96 M\$ au troisième trimestre 2007. Cette diminution est plus que compensée par la hausse des revenus nets d'intérêts sur les activités de négociation. Les gains nets sur valeurs mobilières disponibles à la vente atteignent 86 M\$, contre 43 M\$ au troisième trimestre 2007. Cette hausse provient du gain de 88 M\$ issu du regroupement de Bourse de Montréal Inc. avec Groupe TSX Inc., compensée par des profits sur disposition de certains placements réalisés en 2007.

Les commissions de prise ferme et honoraires de services-conseils totalisent 74 M\$ pour le trimestre, contre 99 M\$ un an plus tôt, alors que les commissions de courtage en valeurs mobilières diminuent de 7 M\$, pour s'établir à 60 M\$. Les conditions de marché plus difficiles au cours du trimestre expliquent ces diminutions. Les revenus d'assurances progressent de 4 M\$, à 31 M\$. Les revenus de titrisation s'établissent à 60 M\$, par rapport à 39 M\$ au troisième trimestre 2007, en raison de nouvelles titrisations de prêts hypothécaires assurés. Les revenus de change sont en hausse de 4 M\$ à 30 M\$. Par ailleurs, les honoraires fiduciaires et de fonds communs de placement diminuent de 4 M\$ à 89 M\$, en raison de la baisse de valeur des actifs sur les marchés secondaires. Enfin, les revenus divers sont en baisse de 10 M\$ à 87 M\$, la contribution supérieure de la société satellite Maple Financial Group Inc. de 41 M\$ ayant été contrebalancée par la baisse des activités institutionnelles et la baisse de valeur de placements dans la banque d'affaires.

RAPPORT DE GESTION | Analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation (suite)

Le revenu total s'éleva à 2 872 M\$ pour les neuf premiers mois de l'exercice financier 2008, contre 3 018 M\$ pour la même période en 2007. Le revenu net d'intérêts a augmenté de 411 M\$, pour atteindre 1 241 M\$ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2008, surtout en raison de la variation du revenu net d'intérêts attribuable aux activités de négociation. Le revenu net d'intérêts du secteur Particuliers et entreprises a progressé de 12 M\$ pour s'établir à 1 036 M\$ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2008. Le financement du PCAA a retranché 49 M\$ du revenu net d'intérêts. Les revenus autres que d'intérêts des neuf premiers mois de l'exercice 2008 sont de 1 631 M\$, contre 2 188 M\$ pour la période correspondante de 2007. Par rapport à la même période en 2007, les revenus de négociation ont diminué de 512 M\$, pour se traduire par une perte de 101 M\$ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2008. Les commissions de prise ferme et honoraires de services-conseils diminuent de 42 M\$ à 263 M\$, les commissions de courtage en valeurs mobilières de 27 M\$ à 180 M\$, et les honoraires fiduciaires et de fonds communs de placement de 12 M\$ à 257 M\$. Ces diminutions sont attribuables aux conditions sur les marchés financiers. Les gains sur valeurs mobilières disponibles à la vente progressent de 29 M\$ à 122 M\$, alors que les revenus de titrisation atteignent 164 M\$, en augmentation de 29 M\$ par rapport aux neuf premiers mois de l'exercice 2007.

Charges d'exploitation

Au troisième trimestre 2008, les charges d'exploitation diminuent de 14 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2007, pour s'établir à 659 M\$. La baisse provient essentiellement de la diminution du coût de la rémunération variable. Par ailleurs, les honoraires professionnels augmentent de 16 M\$ pour s'établir à 63 M\$ en raison de la révision de l'ensemble des processus d'affaires en cours à la Banque. Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2008, les charges d'exploitation diminuent de 64 M\$ à 1 925 M\$. Les salaires et avantages sociaux sont en baisse de 56 M\$ à 1 106 M\$, principalement en raison de la diminution de la rémunération variable. Les frais liés à la technologie diminuent de 10 M\$ et les autres frais de 24 M\$, en raison d'une gestion rigoureuse des dépenses. Les honoraires professionnels sont en croissance de 26 M\$, en raison de la révision des processus d'affaires, du développement technologique et des frais liés au dossier du PCAA.

Dotations aux pertes sur créances

Pour le troisième trimestre 2008, la Banque a enregistré des dotations aux pertes sur créances de 29 M\$, soit 7 M\$ de plus qu'au même trimestre en 2007. Cette hausse est attribuable en partie au secteur Particuliers et entreprises pour 13 M\$ et par l'enregistrement d'une provision générale sur prêts garantis par du PCAA d'un montant de 23 M\$, en partie contrebalancée par une récupération de 29 M\$ de pertes sur créances auprès de grandes entreprises. Au 31 juillet 2008, les prêts douteux bruts sont de 275 M\$, soit une augmentation de 26 M\$ depuis le 31 octobre 2007, ce qui est surtout attribuable aux créances avec les sociétés intermédiaires. Au 31 juillet 2008, les provisions pour pertes sur créances excèdent les prêts douteux bruts de 189 M\$ comparativement à 198 M\$ au 31 juillet 2007.

Charge d'impôts

La charge d'impôts pour le troisième trimestre 2008 est de 95 M\$ représentant un taux effectif d'imposition de 26 %. Cela se compare à une charge d'impôts de 71 M\$ pour le trimestre correspondant de 2007 et un taux effectif d'imposition de 23 %. Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2008, la charge d'impôts s'établit à 190 M\$, pour un taux effectif d'imposition de 22 %. La charge d'impôts était de 202 M\$ à la période correspondante de 2007, alors que le taux effectif d'imposition s'établissait à 21 %.

Résultats sectoriels

Particuliers et entreprises

La contribution du secteur Particuliers et entreprises atteint 239 M\$ au troisième trimestre 2008, en augmentation de 8 % comparativement au trimestre correspondant de 2007. Le bénéfice net a augmenté de 2 % pour s'établir à 127 M\$ au trimestre, malgré l'augmentation des dotations aux pertes sur créances, principalement du côté des entreprises. Le revenu total du secteur a progressé de 9 M\$ ou 2 %, pour atteindre 562 M\$. Le volume des prêts du secteur Particuliers et entreprises a augmenté de 7 % du troisième trimestre 2007 au troisième trimestre 2008. Cette croissance a été atténuée par la réduction de la marge bénéficiaire qui est surtout attribuable à la diminution de la marge sur les dépôts.

Le revenu total des Services aux particuliers a progressé de 8 M\$ grâce à la croissance de 2,7 G\$ du volume de l'actif moyen résultant de l'augmentation des prêts à la consommation et des prêts hypothécaires résidentiels. La diminution de la marge bénéficiaire sur les dépôts et les produits de crédit a été partiellement contrebalancée par l'amélioration de la marge bénéficiaire des cartes de crédit. L'augmentation du revenu total des Services aux entreprises a été de 1 M\$, la croissance du volume des prêts et des dépôts auprès des entreprises ayant été contrebalancée par le rétrécissement de la marge bénéficiaire.

Les charges d'exploitation du secteur Particuliers et entreprises ont atteint 323 M\$ au troisième trimestre 2008, en baisse de 9 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2007. Cette diminution est attribuable au contrôle des dépenses et s'est traduite par l'amélioration du ratio des charges d'exploitation sur le revenu, qui s'établit à 58 % ce trimestre par rapport à 60 % à la même période en 2007. Les dotations aux pertes sur créances du secteur sont en hausse de 13 M\$ pour un total de 46 M\$, surtout en raison de pertes sur créances plus élevées pour les Services aux entreprises.

Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2008, le bénéfice net du secteur Particuliers et entreprises s'établit à 370 M\$, soit une hausse de 11 M\$ par rapport au bénéfice net de 359 M\$ réalisé à la même période en 2007. Le revenu total du secteur a progressé de 2 % pour atteindre 1 642 M\$. Le revenu total des Services aux particuliers a progressé de 19 M\$ ou 2 %. L'augmentation du revenu total des Services aux entreprises a été de 7 M\$ ou 1 %. Le ratio des charges d'exploitation sur le revenu a diminué à 58 % pour les neuf premiers mois de 2008, soit une amélioration de 2 points de pourcentage par rapport à la même période en 2007.

RAPPORT DE GESTION | Analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation (suite)

Gestion de patrimoine

Le bénéfice net du secteur Gestion de patrimoine s'établit à 37 M\$ au troisième trimestre 2008, par rapport à 40 M\$ au trimestre correspondant de 2007, soit une diminution de 3 M\$. Le revenu total du secteur atteint 211 M\$, par rapport à 221 M\$ au troisième trimestre de 2007. La diminution est principalement attribuable au ralentissement des activités de courtage de valeurs mobilières qui découle des conditions de marché plus difficiles au cours du trimestre. Les charges d'exploitation sont en baisse de 2 M\$ pour un montant de 158 M\$ au troisième trimestre 2008. Le ratio des charges d'exploitation sur le revenu s'est élevé à 75 % ce trimestre, contre 72 % au troisième trimestre 2007.

Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2008, le bénéfice net du secteur Gestion de patrimoine atteint 124 M\$ comparativement à 131 M\$ à la même période en 2007. Le revenu total du secteur s'établit à 646 M\$, par rapport à 682 M\$ pour les neuf premiers mois de 2007. Les charges d'exploitation se sont élevées à 464 M\$, soit une amélioration de 19 M\$ en comparaison des charges d'exploitation de 483 M\$ des neuf premiers mois de 2007.

Marchés financiers

Le secteur Marchés financiers affiche un bénéfice net de 163 M\$ au troisième trimestre 2008, soit 70 M\$ de plus qu'au trimestre correspondant de 2007. Le revenu total du secteur a atteint 359 M\$, contre 302 M\$ au troisième trimestre de 2007. En tenant compte des participations sans contrôle, le revenu du trimestre est de 388 M\$, soit 78 M\$ de plus qu'au trimestre correspondant de 2007. Cette hausse provient des gains sur valeurs mobilières disponibles à la vente résultant du regroupement de Bourse de Montréal Inc. avec Groupe TSX Inc. Les autres revenus augmentent de 39 M\$ en raison de la contribution supérieure de la société satellite Maple Financial Group Inc. Les charges d'exploitation du trimestre s'établissent à 159 M\$, une diminution de 17 M\$ par rapport au troisième trimestre de 2007, en raison de la baisse de la rémunération variable. Aucune perte sur créance n'a été enregistrée au cours du trimestre.

Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2008, le bénéfice net du secteur s'établit à 314 M\$, soit une augmentation de 51 M\$ par rapport à la même période en 2007. Le revenu total s'est établi à 854 M\$, contre 915 M\$ pour les neuf premiers mois de 2007. En tenant compte des participations sans contrôle relatives aux activités de négociation, les revenus des Marchés financiers s'établissent à 931 M\$, comparativement à 899 M\$ pour les neuf premiers mois de 2007. Cette croissance s'explique principalement par la hausse des gains sur valeurs mobilières disponibles à la vente ainsi que par la progression des autres revenus. Les charges d'exploitation se sont élevées à 484 M\$, une amélioration de 24 M\$ comparativement aux neuf premiers mois de l'exercice 2007.

REVENUS DES MARCHÉS FINANCIERS

(équivalent imposable ⁽¹⁾)

(en millions de dollars)

	3 ^e T 2008	3 ^e T 2007	Neuf mois 2008	Neuf mois 2007
Revenus des activités de négociation				
Titres de participation	46	76	104	258
Revenus fixes	28	13	109	37
Marchandises et devises	20	(2)	74	13
	94	87	287	308
Commissions des marchés financiers	53	76	195	223
Gains sur valeurs mobilières disponibles à la vente	97	43	125	92
Services bancaires	44	43	137	131
Autres	100	61	187	145
Total ⁽²⁾	388	310	931	899

(1) Consulter la rubrique « Mode de présentation de l'information » à la page 3.

(2) Déduction faite des participations sans contrôle.

RAPPORT DE GESTION | Analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation (suite)

Autres

La rubrique *Autres* des résultats sectoriels affiche au troisième trimestre 2008 une perte nette de 41 M\$ en comparaison d'une perte nette de 14 M\$ au trimestre correspondant de 2007. Les résultats du trimestre tiennent compte d'une perte nette de 24 M\$ pour des éléments particuliers liés au dossier du papier commercial adossé à des actifs (PCAA), soit le coût de financement du PCAA (perte nette de 9 M\$), des honoraires professionnels (perte nette de 2 M\$), un gain sur opérations de couverture économique (gain net de 10 M\$), une provision générale sur prêts garantis par du PCAA (perte nette de 15 M\$) et une charge pour baisse de valeur d'une fiducie ne faisant pas partie du plan pancanadien de restructuration (perte nette de 8 M\$). La récupération de pertes sur créances auprès de grandes entreprises a également donné lieu à un gain net de 19 M\$ au trimestre. Pour les neuf premiers mois de 2008, la perte nette s'élève à 102 M\$, contre une perte nette de 37 M\$ à la même période de l'exercice précédent.

Résultat étendu

Au troisième trimestre 2008, le résultat étendu se chiffre à 211 M\$, soit 94 M\$ de plus que celui présenté au trimestre correspondant. Cette hausse s'explique par la variation nette des gains et pertes de change non réalisés, déduction faite des opérations de couverture ainsi que par la variation nette des gains et pertes sur instruments financiers dérivés désignés comme élément de couverture des flux de trésorerie. Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2008, le résultat étendu se chiffre à 716 M\$, soit 69 M\$ de plus que le résultat étendu pour la période correspondante.

Flux de trésorerie

En raison de la nature même des activités de la Banque, la majorité des éléments qui composent les revenus et les charges sont des liquidités. En outre, certaines activités, telles les activités de négociation, génèrent des mouvements importants de liquidité qui peuvent avoir une incidence sur plusieurs éléments d'actif ou de passif, tels les valeurs mobilières détenues à des fins de négociation, les titres vendus à découvert ou les valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat.

Pour le troisième trimestre 2008, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont diminué de 0,8 G\$ comparativement à une baisse de 0,3 G\$ pour le trimestre correspondant de 2007. Au 31 juillet 2008, la trésorerie et les équivalents s'établissent à 2,9 G\$ comparativement à 9,4 G\$ l'année précédente.

Les activités d'exploitation ont requis des fonds de 1,0 G\$, principalement en raison de l'augmentation des valeurs mobilières détenues à des fins de négociation de 0,7 G\$. Pour le trimestre correspondant de 2007, les fonds générés par les activités d'exploitation ont été de 2,9 G\$, principalement en raison de la diminution des valeurs mobilières détenues à des fins de négociation de 3,5 G\$.

Les activités de financement ont requis 0,3 G\$ suite à la diminution des dépôts de 1,7 G\$ et des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat de 1,3 G\$ compensée par les émissions de titres de dettes et de débentures pour 0,9 G\$ et la hausse des engagements afférents à des titres vendus à découvert pour 1,5 G\$. Pour le troisième trimestre correspondant de 2007, les fonds utilisés par les activités de financement ont été de 9,7 G\$ surtout en raison de la baisse des titres vendus à découvert de 2,9 G\$, des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat de 2,2 G\$ et des dépôts de 4,4 G\$.

Finalement, les fonds générés par les activités d'investissement ont été de 0,5 G\$ pour le troisième trimestre de 2008 en raison de la diminution de 2,0 G\$ des valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente contrebalancée par la hausse des prêts pour 1,8 G\$. Pour la période correspondante de 2007, les activités d'investissement ont généré une somme de 6,6 G\$ principalement en raison de l'augmentation des valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente de 4,9 G\$.

Bilan

Au 31 juillet 2008, la Banque a un actif total de 121,9 G\$ en comparaison à 113,1 G\$ au 31 octobre 2007. Les prêts et acceptations sont en augmentation de 2,9 G\$, surtout en raison de la progression des prêts aux particuliers et ceux octroyés aux entreprises. Par ailleurs, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les valeurs mobilières et les valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente augmentent de 8,4 G\$. Les principaux portefeuilles sont présentés dans le tableau suivant.

VOLUMES MOYENS MENSUELS

(en millions de dollars)

	Juillet 2008	Octobre 2007	Juillet 2007
Prêts et acceptations *			
Hypothécaires			
résidentiels	23 169	22 781	22 365
À la consommation	12 224	11 127	10 809
Créances sur cartes de crédit	1 826	1 793	1 781
Aux petites et moyennes entreprises	14 965	14 048	14 102
Aux grandes sociétés	6 675	5 919	5 589
	58 859	55 668	54 646
Dépôts			
Particuliers (solde)	32 777	30 215	29 666
Épargne hors bilan des particuliers (solde)	73 707	76 073	76 663
Entreprises	13 151	11 870	11 765

* incluant les actifs titrisés

RAPPORT DE GESTION | Analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation (suite)

Les prêts hypothécaires résidentiels ont augmenté de 0,8 G\$ au 31 juillet 2008, le volume s'établissant à 23,2 G\$, contre 22,4 G\$ au 31 juillet 2007. Les prêts à la consommation ont augmenté de 13 %, pour atteindre 12,2 G\$ à la faveur des hausses de volume des marges de crédit hypothécaires garanties. Les prêts aux petites et moyennes entreprises sont en hausse de 0,9 G\$ depuis un an, pour se chiffrer à 15,0 G\$ au 31 juillet 2008, alors que les prêts aux grandes sociétés ont poursuivi leur croissance pour atteindre 6,7 G\$, soit une hausse de 19 %.

Les dépôts de particuliers de 32,8 G\$ au 31 juillet 2008 sont en hausse de 3,1 G\$. L'épargne des particuliers hors bilan administrée par la Banque se chiffre à 73,7 G\$ à la fin du troisième trimestre 2008, en baisse de 3,0 G\$ depuis un an. La baisse est principalement attribuable à la diminution de la juste valeur des biens sous gestion. Par ailleurs, les dépôts des entreprises ont progressé de 12 % en comparaison à l'an passé, pour atteindre 13,2 G\$ le 31 juillet 2008.

PAPIER COMMERCIAL ADOSSÉ À DES ACTIFS

Le 23 décembre 2007, le comité pancanadien (Comité) des investisseurs sur le papier commercial adossé à des actifs (PCAA) structuré émis par des tiers, a approuvé une entente de principe visant à restructurer les séries liées au PCAA émis par 20 fiduciaires. Le 17 mars 2008, le Comité a annoncé le dépôt d'une requête devant la Cour supérieure de justice de l'Ontario en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies*, demandant à la Cour de convoquer les porteurs de billets à une assemblée afin qu'ils votent sur le plan de restructuration proposé par le Comité. Le 25 avril 2008, approximativement 96 % des porteurs de billets ont voté en faveur du plan de restructuration et le 5 juin 2008, la Cour supérieure de justice de l'Ontario a approuvé le plan de restructuration proposé par le Comité relativement au PCAA émis par des tiers.

Le 18 juin 2008, un certain nombre de sociétés détentrices de PCAA ont présenté une requête à la Cour d'appel de l'Ontario pour contester la décision de la Cour supérieure de justice de l'Ontario, qui approuvait le plan du Comité visant à restructurer le PCAA émis par des tiers d'un montant de 32 G\$. Le Comité a demandé à la Cour d'appel de rejeter les procédures et de laisser en place l'approbation du plan de restructuration en faveur duquel la majorité des porteurs de billets concernés avait voté en avril 2008. Le 18 août 2008, la Cour d'appel de l'Ontario a rejeté les procédures. La décision de la Cour d'appel de l'Ontario peut être contestée devant la Cour suprême du Canada sur autorisation à interjeter appel. Cependant, la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* stipule qu'aucun appel devant la Cour suprême du Canada ne donnera lieu à un arrêt des procédures à moins d'une ordonnance de la Cour suprême du Canada.

Plan de restructuration

De façon générale, le plan propose de remplacer le PCAA concerné par de nouveaux billets à taux variable à plus long terme assortis d'échéances conçues pour correspondre davantage aux échéances des actifs sous-jacents. Le plan prévoit aussi, dans certains cas, le regroupement de certains actifs de même que l'établissement de nouvelles facilités de financement de marge pour soutenir tout appel de garantie qui pourrait se produire.

Les séries du PCAA concerné, soutenues en totalité ou en partie par des actifs synthétiques, seront regroupées dans les véhicules cadres d'actifs (1 et 2) :

- Le véhicule cadre d'actifs 1 (« VCA1 ») sera un véhicule nouvellement formé pour les investisseurs qui ont choisi d'engager leur part proportionnelle d'une facilité de financement de marge associée à leurs actifs sous-jacents;
- Le véhicule cadre d'actifs 2 (« VCA2 ») sera un véhicule nouvellement formé pour les investisseurs qui ont choisi d'engager moins que leur part proportionnelle d'une facilité de financement de marge (ou aucune part), auquel cas la portion restante sera financée par des tiers.

Les facilités de financement de marge que l'on retrouve dans VCA1 et VCA2 seront fournies par des prêteurs, tels que des banques canadiennes, des fournisseurs d'actifs et des porteurs de billets. Ces facilités sont conçues pour réduire le risque que les billets restructurés ne soient pas en mesure de faire face à des appels de marge si des circonstances futures en justifiaient la nécessité. La Banque s'est engagée à contribuer aux facilités de financement de marge pour un montant approximatif de 815 M\$.

Relativement à la contribution d'actifs se rapportant au PCAA existant dans VCA1 ou VCA2, les investisseurs recevront une combinaison de billets de catégories A-1, A-2, B et C assortis d'une échéance prévue en décembre 2016. Les billets de catégories A-1 et A-2 devraient être cotés AA.

Les investisseurs détenant des séries garanties exclusivement par des actifs traditionnels ou inadmissibles et des séries garanties en partie par des actifs inadmissibles recevront des billets reflète liés au rendement net et aux échéances des actifs sous-jacents respectifs. Un véhicule nouvellement formé, mettant en silo chaque série garantie exclusivement par des actifs traditionnels ou des actifs inadmissibles à 100 %, sera créé sous le nom de véhicule cadre d'actifs 3 (« VCA3 »). Deux principales catégories de billets seront créées dans VCA3 : les billets reflète pour les actifs traditionnels (AT) et les billets reflète pour les actifs inadmissibles (AI).

RAPPORT DE GESTION | Analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation (suite)

Au 31 juillet 2008, la valeur comptable du PCAA détenu par la Banque, avant charges pour baisse de valeur, était de 2 250 M\$ et les actifs sous-jacents dans le cadre du plan de restructuration proposé se répartissent de la façon suivante :

Type d'actifs sous-jacents	Valeur comptable avant charges pour baisse de valeur
Actifs synthétiques ou actifs hybrides	
Catégorie A-1	723
Catégorie A-2	682
Catégorie B	117
Catégorie C	47
Total des actifs synthétiques ou actifs hybrides	1 569
Actifs traditionnels ⁽¹⁾	186
Actifs inadmissibles	282
PCAA exclu du plan de restructuration pancanadien	213
Total des actifs sous-jacents ⁽²⁾	2 250

(1) Comprend les séries garanties exclusivement par des actifs traditionnels.

(2) Les actifs sous-jacents des séries liées au PCAA de tiers détenu par la Banque sont composés à 55 % de billets supraprioritaires à levier, à 20 % de titres adossés à des créances avec flux groupés entièrement capitalisés, à 16 % d'actifs traditionnels et à 9 % d'encaisse.

Établissement de la juste valeur

Pour déterminer la valeur du PCAA qu'elle détient, la Banque a établi une fourchette de la juste valeur estimative. La valeur comptable du PCAA détenu par la Banque, en date du 31 juillet 2008, était de 1 671 M\$, dont 1 552 M\$ étaient classés parmi les *Valeurs mobilières disponibles à la vente* et 119 M\$ étaient classés parmi les *Valeurs mobilières détenues à des fins de négociation*. Une charge pour baisse de valeur de 12 M\$ a été enregistrée au troisième trimestre dans les *Gains (pertes) sur valeurs mobilières disponibles à la vente* à l'état consolidé des résultats et elle se rapporte à une fiducie qui n'est pas comprise dans le plan de restructuration pancanadien.

Au 31 juillet 2008, la Banque a déterminé la juste valeur du PCAA selon les catégories d'actifs sous-jacents proposées dans le plan de restructuration. Dans le cas des actifs synthétiques ou actifs hybrides, des actifs traditionnels, de la facilité de financement de marge et du PCAA restructuré ne faisant pas partie du plan pancanadien de restructuration, la Banque a tenu compte de la qualité des actifs sous-jacents et de la probabilité de réussir la restructuration.

Advenant la réussite de la restructuration, la Banque a déterminé la juste valeur au moyen de l'analyse des flux de trésorerie actualisés. Les hypothèses principales concernant cette méthodologie s'appuient sur des instruments négociés assortis de profils de risque similaires (par exemple, tranches de l'indice CDX.IG) et sur la forte probabilité d'une restructuration réussie établie à 90 %. Les coupons et les échéances s'appuient sur les conditions prévues de la restructuration proposée.

Advenant l'échec de la restructuration, la juste valeur de chacune des catégories d'actifs détenus par les fiducies est déterminée selon une analyse des actifs sous-jacents des fiducies. La juste valeur de ces actifs est basée sur la valeur d'instruments comparables observée sur les marchés. Par exemple, dans le cas des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles, les justes valeurs ont été déterminées selon l'indice ABX. En ce qui concerne les titres adossés à des créances hypothécaires commerciales (TACHC), des indices TACHC, dont l'indice CMBX, ont été choisis. Cette méthodologie a aussi été utilisée pour le PCAA non restructuré et exclu du plan de restructuration pancanadien de même que pour le PCAA soutenu par des actifs inadmissibles.

L'évaluation de la Banque a été fondée sur son appréciation des conditions en vigueur au 31 juillet 2008, ce qui pourrait changer durant les périodes futures. L'hypothèse d'une variation de 5 % de la probabilité de réussite de la restructuration se traduirait par une augmentation ou une diminution de 35 M\$ de la juste valeur. L'évaluation de la juste valeur du PCAA est complexe et requiert un processus d'envergure comprenant l'utilisation de modèles quantitatifs et d'hypothèses pertinentes. Les changements possibles qui pourraient avoir une incidence importante sur la valeur future du PCAA comprennent (1) des changements à la valeur des actifs sous-jacents, (2) l'évolution de la liquidité du marché du PCAA, (3) les résultats de la restructuration des conduits et (4) un sévère ralentissement économique en Amérique du Nord.

Arrangements hors bilan

Dans le cours normal de ses activités, la Banque est partie à diverses opérations financières qui, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR), ne sont pas tenues d'être constatées au bilan consolidé ou sont constatées à des montants différents de leur valeur théorique ou contractuelle. Ces opérations incluent les biens administrés et les biens sous gestion, les opérations avec des entités à détenteurs de droits variables (EDDV), les instruments financiers dérivés, l'émission de garanties et les ententes relatives au crédit. Une analyse complète de ces opérations, et plus précisément de leur nature, de leur utilisation et de leur importance, est présentée aux pages 47 à 50 du Rapport annuel 2007. De plus, des renseignements au sujet des EDDV dont la Banque détient des droits variables importants, mais dont elle n'est pas le principal bénéficiaire en vertu de la note d'orientation concernant la comptabilité no 15 intitulée *Consolidation des entités à détenteurs de droits variables* (NOC-15), sont décrits à la note 8 afférente aux états financiers consolidés vérifiés de 2007. Pour plus de détails sur les garanties et une description des obligations au titre de certaines ententes d'indemnisation, se reporter à la note 22 afférente aux états financiers consolidés vérifiés de 2007 et à la note 7 pour les activités de titrisation.

Au cours des neuf premiers mois de l'exercice financier, à l'exception des nouvelles activités de titrisation décrites à la note 9 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés, ainsi que l'engagement de la Banque de contribuer à la facilité de financement de marge pour un montant approximatif de 815 M\$ afin d'appuyer les efforts proposés du plan de restructuration du PCAA, la Banque n'a conclu aucun nouvel arrangement important avec des EDDV qui ne sont pas consolidées au bilan de la Banque.

RAPPORT DE GESTION | Analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation (suite)

Divulgence additionnelle

Le 7 avril 2008, le *Financial Stability Forum* a publié un rapport pour répondre à la demande des ministres du G7 et des gouverneurs des banques centrales. Ce rapport présente une analyse des causes et faiblesses des événements survenus dans les marchés mondiaux et émet des recommandations afin d'augmenter la transparence et l'évaluation relatives à certaines expositions.

Depuis le deuxième trimestre 2008, le Surintendant des institutions financières a demandé aux banques canadiennes de mettre en application certaines recommandations qui portent notamment sur les structures d'accueil, les expositions à des prêts à risque et des prêts de catégorie Alt-A, les titres adossés à des créances avec flux groupés, les titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles et commerciales, et les structures de financement à levier.

La Banque ne commercialise aucun programme de financement hypothécaire spécifique à une clientèle alternative à risque ou de catégorie Alt-A. Les prêts à risque sont généralement définis comme étant octroyés à des emprunteurs présentant un profil de risque de crédit élevé et la Banque n'octroie aucun prêt de ce type. Les prêts de catégorie Alt-A sont octroyés à des emprunteurs qui ne possèdent pas la documentation standard au niveau des revenus et la Banque présente un volume de prêts de ce type de 107 M\$ au 31 juillet 2008.

Les positions sur dérivés de crédit dans des titres adossés à des créances avec flux groupés sont fournies au tableau 5 présenté dans les données financières supplémentaires, à la fin du présent rapport de gestion. La Banque ne détient aucune position directe significative dans des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles et commerciales.

Les structures de financement à levier sont définies par la Banque comme étant des prêts accordés aux grandes sociétés et à des sociétés de financement, dont la cote de crédit se situe entre BB+ et D, et dont le niveau d'endettement est très élevé comparativement aux autres sociétés oeuvrant dans la même industrie. Les structures de financement à levier sont généralement utilisées pour atteindre un objectif précis, par exemple faire une acquisition, effectuer une prise de contrôle par emprunt ou racheter des actions. Les expositions associées aux structures de financement à levier prennent la forme d'engagements déboursés et non déboursés. Au 31 juillet 2008, le total des engagements pour ce type de prêts se chiffre à 280 M\$.

Les détails concernant les autres expositions sont fournis au tableau 6 présenté dans les données financières supplémentaires, à la fin du présent rapport de gestion.

Gestion des risques

La Banque considère le risque comme un élément indissociable de son développement et de la diversification de ses activités. Des informations sur la gestion des risques sont présentées aux tableaux 1 à 7 dans les données financières supplémentaires, à la fin du présent rapport de gestion ainsi qu'à la note 3 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés relativement à la gestion des risques associés aux instruments financiers.

Conventions comptables et estimations

Les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés ont été préparés selon le PCGR du Canada. Il est recommandé de se reporter à la note 1 des états financiers consolidés annuels vérifiés de 2007 pour obtenir de plus amples renseignements sur les conventions comptables importantes utilisées pour la préparation des états financiers consolidés. Certaines de ces conventions comptables sont considérées critiques en raison de leur importance au chapitre de la présentation de la situation financière et des résultats d'exploitation de la Banque. En outre, ces conventions font appel à des jugements et estimations difficiles, subjectifs et complexes du fait qu'elles portent sur des questions qui sont essentiellement incertaines. Les principales hypothèses et les bases sur lesquelles reposent les estimations faites par la direction conformément aux PCGR sont décrites dans le Rapport annuel 2007.

Aucune modification n'a été apportée aux conventions comptables importantes utilisées par la Banque pour l'exercice 2008, à l'exception de celle décrite à la note 2a) afférente aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés relativement aux modifications comptables.

De plus, la Banque a adopté les nouvelles règles énoncées dans le manuel de l'Institut canadien des comptables agréés concernant les informations à fournir sur les instruments financiers et le capital ainsi que les règles relatives à la présentation des instruments financiers. Il est recommandé de se reporter à la note 2a) des états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés.

Les détails concernant les changements de normes comptables à venir sont présentés à la note 2b) des états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés.

Divulgence sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours du troisième trimestre de 2008, il n'y a eu aucun changement aux politiques, procédures et autres processus sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque qui a eu ou qui pourrait raisonnablement avoir une incidence importante sur son contrôle interne à l'endroit de l'information financière.

RAPPORT DE GESTION | Analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation (suite)

Capital

Le ratio de capital de base et le ratio de capital total, selon les nouvelles règles de la Banque des règlements internationaux (BRI) – Bâle II –, sont de 10 % et 13,9 % au 31 juillet 2008. Ces mêmes ratios calculés selon les anciennes règles de la BRI – Bâle I –, auraient été de 10,6 % et 14,8 % au 31 juillet 2008 respectivement, par rapport à 9,0 % et 12,4 % au 31 octobre 2007.

Au cours du trimestre, le ratio de capital de base a augmenté en raison de l'émission de 500 M\$ de débentures subordonnées, de l'émission d'actions privilégiées de premier rang à dividende préférentiel et non cumulatif, pour une contrepartie de 201 M\$, et de l'émission de 350 M\$ de titres NBC CapS II – série 2. La Banque a exclu 308 M\$ d'instrument novateur émis par NB Capital Corporation suite à l'annonce du rachat pour fin d'annulation de ces titres.

Par ailleurs, selon Bâle I, l'actif pondéré en fonction du risque aurait été de 52,7 G\$ au 31 juillet 2008 alors qu'il s'établissait à 55,6 G\$ selon les nouvelles règles, en hausse de 13 % depuis le 31 octobre 2007. Cette augmentation a pour effet d'atténuer la hausse des ratios et est principalement due à l'ajout du risque opérationnel dans le calcul de l'actif pondéré.

D'autres informations sur le capital sont fournies, au tableau 8 présenté dans les données financières supplémentaires à la fin du présent rapport de gestion, ainsi qu'à la note 4 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés.

ACTIONS ET OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS EN CIRCULATION AU 31 JUILLET 2008

	Nombre d'actions	Actions \$
Actions privilégiées de premier rang		
Série 15	8 000 000	200
Série 16	8 000 000	200
Série 20	6 900 000	173
Série 21	8 050 000	201
	30 950 000	774
Actions ordinaires	159 115 065 ⁽¹⁾	1 633
Options d'achat d'actions	6 896 235 ⁽¹⁾	

(1) Au 18 août 2008, le nombre d'actions ordinaires en circulation et le nombre d'options en cours se chiffraient respectivement à 159 238 973 et à 6 896 235.

Événements postérieurs

Le 24 juillet 2008, NB Capital Corporation, une filiale de la Banque, a annoncé le rachat pour fins d'annulation de la totalité des 300 000 actions privilégiées Série A. Ces actions privilégiées Série A émises à 300 M\$ US seront rachetées au prix de 311 M\$ US le 30 septembre 2008.

Le 18 août 2008, la Cour d'appel de l'Ontario a entériné la décision de la Cour supérieure de justice de l'Ontario approuvant le plan du comité pancanadien des investisseurs visant à restructurer 32 G\$ de PCAA émis par des tiers. La décision de la Cour d'appel de l'Ontario peut être contestée devant la Cour suprême du Canada sur autorisation à interjeter appel. Cependant, la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* stipule qu'aucun appel devant la Cour suprême du Canada ne donnera lieu à un arrêt des procédures à moins d'une ordonnance de la Cour suprême du Canada.

Le 26 août 2008, la Banque a conclu, par l'entremise d'une de ses filiales en propriété exclusive, la cession d'une participation majoritaire dans Asset Management Finance Corporation (AMF), à la société Crédit Suisse Group AG. Le gain estimé résultant de cette transaction est de 65 M\$ et sera constaté à l'état consolidé des résultats au quatrième trimestre de l'exercice 2008. Suite à cette cession, la filiale de la Banque conserve une participation de 10,5 % dans AMF.

Dividendes

Le Conseil d'administration a déclaré les dividendes réguliers sur les diverses catégories et séries d'actions privilégiées, ainsi qu'un dividende de 62 cents par action ordinaire, payable le 1^{er} novembre 2008 aux actionnaires inscrits le 25 septembre 2008.

RAPPORT DE GESTION | Données financières supplémentaires

Données trimestrielles

(non vérifiées)

(en millions de dollars, sauf pour les données par action)

	2008			2007				2006	2007	2006
	3 ^e T	2 ^e T	1 ^{er} T	4 ^e T	3 ^e T	2 ^e T	1 ^{er} T	4 ^e T	Total	Total
Revenu total	1 056 \$	887 \$	929 \$	399 \$	1 008 \$	1 021 \$	989 \$	970 \$	3 417 \$	3 803 \$
Bénéfice net (perte nette)	286	165	255	(175)	243	233	240	220	541	871
Bénéfice (perte) par action ordinaire										
de base	1,73	1,01	1,58	(1,14)	1,49	1,42	1,45	1,33	3,25	5,22
dilué	1,73	1,00	1,58	(1,14)	1,48	1,40	1,43	1,31	3,22	5,13
Dividendes par action ordinaire	0,62	0,62	0,62	0,60	0,60	0,54	0,54	0,50	2,28	1,96
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires	23,7 %	14,3 %	22,9 %	(16,0) %	20,6 %	20,3 %	20,7 %	19,7 %	11,5 %	20,1 %
Actif total	121 931 \$	123 608 \$	120 124 \$	113 085 \$	123 353 \$	135 172 \$	121 402 \$	116 801 \$		
Prêts douteux nets	142	134	140	129	110	110	112	116		
Par action ordinaire										
Valeur comptable	29,44	28,76	28,13	26,85	28,70	28,92	28,34	27,17		
Cours de l'action										
haut	54,63	53,73	54,25	60,28	66,14	65,87	66,59	62,86		
bas	45,75	44,39	45,15	50,50	60,61	61,96	61,36	58,26		

Tableau 1 – Répartition des prêts par catégorie d'emprunteurs

(non vérifié)

(en millions de dollars)

	Au 31 juillet 2008			Neuf mois terminés le 31 juillet 2008	
	Prêts bruts	Prêts douteux	Provisions spécifiques	Dotations spécifiques aux pertes sur créances	Radiations
Particuliers ⁽¹⁾	14 522	38	13	55	90
Hypothèques résidentielles	15 725	25	3	(1)	–
Hypothèques non résidentielles	1 364	17	6	2	(1)
Agriculture, pêche et piégeage	1 927	55	23	16	2
Institutions financières	4 115	–	–	–	–
Fabrication	2 231	24	16	(15)	2
Construction et services immobiliers	1 451	19	10	(10)	22
Transports et communications	734	3	2	2	4
Mines, carrières et énergie	1 226	2	3	–	–
Exploitation forestière	138	32	15	6	–
Administrations publiques	1 198	–	–	–	–
Commerce de gros	603	5	3	8	8
Commerce de détail	1 329	15	11	(1)	1
Services	1 138	21	10	5	5
Autres	2 899	19	18	5	3
Total – Entreprises et administrations publiques	20 353	212	117	18	46
Total	50 600	275	133	72	136

(1) Incluant les prêts à la consommation, cartes de crédit et autres prêts aux particuliers.

RAPPORT DE GESTION | Données financières supplémentaires (suite)

Tableau 2 – Répartition géographique des prêts

Au 31 juillet 2008
(non vérifié)
(en millions de dollars)

	Prêts bruts	Prêts douteux	Provisions spécifiques
Canada			
Hypothécaires résidentiels	15 667	25	3
Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	14 310	38	13
Aux entreprises et aux administrations publiques	18 059	212	117
	48 036	275	133
États-Unis			
Hypothécaires résidentiels	58	–	–
Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	1	–	–
Aux entreprises et aux administrations publiques	2 279 ⁽¹⁾	–	–
	2 338	–	–
Autres			
Hypothécaires résidentiels	–	–	–
Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	211	–	–
Aux entreprises et aux administrations publiques	15	–	–
	226	–	–
	50 600	275	133

(1) Comprend 1 762 M\$ représentant des prêts aux courtiers garantis.

Tableau 3 – Atténuation des risques de crédit

Au 31 juillet 2008
(non vérifié)
(en millions de dollars)

	Exposition au risque de crédit atténuée par		
	Sûretés financières	Garanties	Dérivés de crédit
Exposition constatée au bilan consolidé			
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et vendues en vertu de conventions de rachat	12 295	–	–
Prêts			
Hypothécaires résidentiels	–	8 390	–
Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	–	877	–
Aux entreprises et aux administrations publiques	1 302	1 256	56
Instruments financiers dérivés – hors bourse	392	–	–

RAPPORT DE GESTION | Données financières supplémentaires (suite)

Tableau 4 – Détail du risque de crédit par portefeuille d'instruments financiers dérivés – hors bourse

Au 31 juillet 2008
(non vérifié)
(en millions de dollars)

	Coût de remplacement	Équivalent-crédit	Montant pondéré en fonction du risque
Contrats de taux d'intérêt	1 544	2 289	553
Contrats de change	814	1 741	671
Contrats sur actions	1 211	2 847	1 562
Contrats sur produits de base	717	727	581
Contrats sur dérivés de crédit	455	1 813	355
	4 741	9 417	3 722
Incidence des accords généraux de compensation	(2 425)	(4 403)	(1 078)
	2 316	5 014	2 644
Incidence des garanties détenues	(392)	(392)	(107)
	1 924	4 622	2 537

Tableau 5 – Positions sur dérivés de crédit (montants nominaux)

Au 31 juillet 2008
(non vérifié)
(en millions de dollars)

	Portefeuille de crédit ⁽¹⁾		Négociation	
	Protection achetée	Protection vendue	Protection achetée	Protection vendue
Swaps sur défaillance				
Indices et sociétés	117	61	7 317	6 373
Tranches sur indices	–	–	1 243	906
Titres adossés à des créances avec flux groupés	–	–	31	31

(1) L'objectif des protections vendues est uniquement de réduire les protections achetées.

RAPPORT DE GESTION | Données financières supplémentaires (suite)

Tableau 6 – Structures d'accueil

Les structures d'accueil ne sont pas des entités en exploitation. Elles n'ont généralement aucun employé et peuvent comprendre des entités à détenteurs de droits variables (EDDV) telles que définies dans la note d'orientation concernant la comptabilité n° 15 intitulée *Consolidation des entités à détenteurs de droits variables* (NOC-15). La NOC-15 prévoit la consolidation d'une EDDV par son principal bénéficiaire si celui-ci est défini comme l'entité qui assume la majorité des pertes prévues ou obtient la majorité des rendements résiduels prévus découlant des activités de l'EDDV, ou les deux. La Banque a conclu avec certaines entités des swaps de taux d'intérêt.

Au 31 juillet 2008
(non vérifié)
(en millions de dollars)

	Notes	Exposition de la Banque		Actif total des structures d'accueil
		Placements et autres actifs	Facilités de liquidité inutilisées	
STRUCTURES D'ACCUEIL NON CONSOLIDÉES				
EDDV dans lesquelles la Banque détient des droits variables importants				
Entité de titrisation des créances sur cartes de crédit de la Banque (structure d'accueil admissible)	1	62	N/A	1 683
Fonds multicédants de papier commercial adossé à des actifs administré par la Banque	2	377	168	694
Autres conduits de papier commercial adossé à des actifs	3			
– Conduits structurés par la Banque	4	272	N/A	3 942
– Conduits structurés par des tiers		1 399	N/A	–
Fiducie de Capital BNC	5	2	N/A	203
Fonds d'investissements et placements privés	6	132	N/A	2 873
		2 244		9 395
STRUCTURES D'ACCUEIL CONSOLIDÉES				
EDDV				
Comptes gérés de fonds de couverture Banque Nationale (plateforme Innocap)	8	2 190	N/A	3 546
Fonds communs de placement	9	444	N/A	507
Immeuble	10	92	N/A	92
Placements privés	11	13	N/A	29
Autre				
Fiducie d'actifs BNC	12	263	N/A	1 013
		3 002		5 187
		5 246		14 582

N/A – Non applicable

- 1) L'exposition de la Banque représente les droits conservés relatifs aux intérêts futurs excédentaires ainsi que certains titres émis par l'entité et acquis par la Banque.
- 2) Les principaux actifs sous-jacents sont des prêts hypothécaires résidentiels et commerciaux, des baux, des prêts à la consommation ainsi que d'autres créances à recevoir. Les actifs sous-jacents sont situés au Canada. Au 31 juillet 2008, le montant total de la facilité de liquidité de style mondial s'élève à 545 M\$, soit l'encours du montant total du papier commercial et d'un billet à taux variable en circulation. Au 31 juillet 2008, la Banque détient 377 M\$ de papier commercial et, par conséquent, le montant maximal des paiements futurs s'établit à 168 M\$ au 31 juillet 2008.
- 3) Se référer à la section Papier commercial adossé à des actifs aux pages 10 et 11 du rapport de gestion.
- 4) Les actifs sous-jacents sont principalement des structures de titres adossés à des créances avec flux groupés ayant comme actif de référence un portefeuille de créances corporatives, des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles et commerciales, et d'autres titres adossés à des actifs.
- 5) Se référer à la note 12 afférente aux états financiers consolidés vérifiés de 2007.
- 6) Les actifs sous-jacents sont des investissements privés. Le montant présenté de l'actif total des structures d'accueil est celui de la période la plus récente disponible.
- 7) Pour les structures d'accueil consolidées, l'exposition de la Banque est nette des participations sans contrôle.
- 8) Les actifs sous-jacents sont divers instruments financiers (portefeuille de négociation). L'actif total de la plateforme Innocap est présenté sur une base d'actif net.
- 9) Les actifs sous-jacents sont constitués de divers instruments financiers et sont présentés sur une base d'actif net. Certains fonds communs de placement sont dans un portefeuille de négociation.
- 10) L'actif sous-jacent est un immeuble situé au Canada.
- 11) Les placements sont présentés à la valeur de consolidation.
- 12) Se référer à la note 13 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés. L'échéance moyenne des actifs sous-jacents est de quatre ans.

RAPPORT DE GESTION | Données financières supplémentaires (suite)

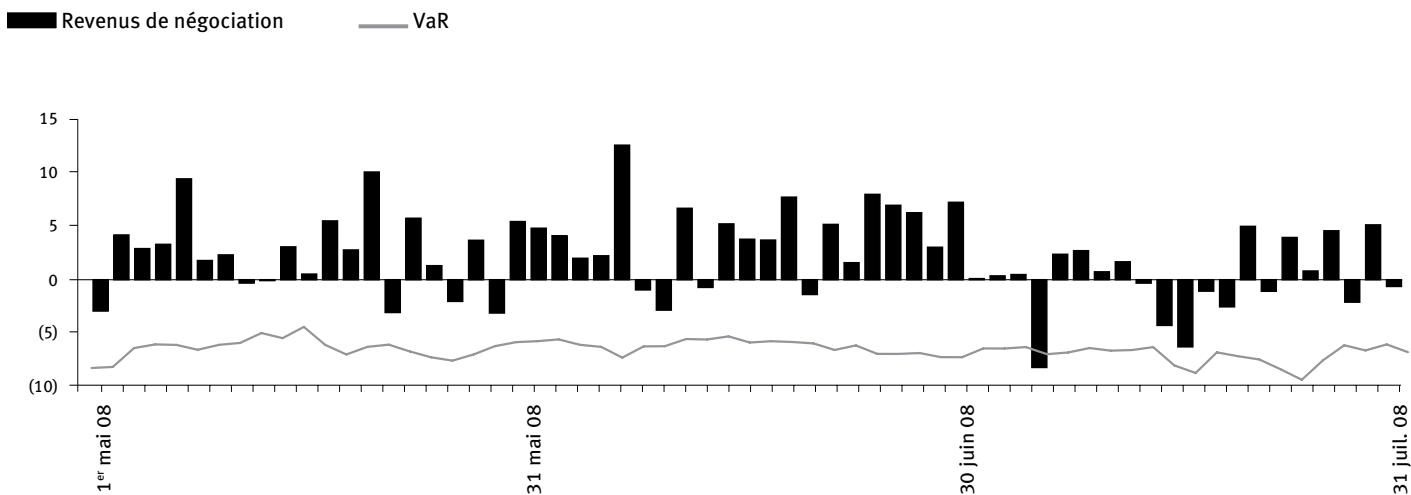
Tableau 7 – Revenus de négociation quotidiens ⁽¹⁾

Les revenus de négociation quotidiens ont été positifs pendant plus de 70 % des jours au cours du troisième trimestre 2008. En effet, seulement 13 jours ont été marqués par des pertes nettes de négociation quotidiennes supérieures à 1 M\$, malgré l'incertitude qui a prévalu sur les marchés au cours du trimestre. Aucune de ces pertes n'excédait la limite de la VaR.

Trimestre terminé le 31 juillet 2008

(non vérifié)

(en millions de dollars)



(1) Excluant l'incidence des opérations de couverture économique pour protéger le portefeuille de PCAA.

RAPPORT DE GESTION | Données financières supplémentaires (suite)

Tableau 8 – Adéquation des fonds propres

Au 31 juillet 2008
(non vérifié)
(en millions de dollars)

	Selon Bâle II Actifs pondérés	Selon Bâle I Actifs pondérés
Capital requis en fonction du risque de crédit		
Particuliers – hypothèques résidentielles	3 847	5 495
Particuliers – autres	6 684	8 912
Entreprises	26 246	27 207
Banques	1 545	1 564
Portefeuille de négociation	2 433	1 428
Titrisation	30	–
Total – Capital requis en fonction du risque de crédit	40 785	44 606
Capital requis pour les valeurs mobilières disponibles à la vente		
Titres de participation	1 126	1 126
Capital requis en fonction du risque de marché		
Approche standard	4 538	3 714
Approche de mesure avancée	1 437	1 437
Total – Capital requis en fonction du risque de marché	5 975	5 151
Capital requis en fonction du risque opérationnel	5 877	–
Capital requis pour les autres actifs	1 794	1 785
Total – Capital requis en fonction des risques	55 557	52 668
Ratio de capital – catégorie 1 ⁽¹⁾	10,0 %	10,6 %
Ratio de capital – total ⁽¹⁾	13,9 %	14,8 %

(1) Excluant 308 M\$ d'instrument novateur émis par NB Capital Corporation.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS | Bilan consolidé*(non vérifié) (en millions de dollars)*

	31 juillet 2008	30 avril 2008	31 octobre 2007	31 juillet 2007
ACTIF				
Encaisse	276	295	283	301
Dépôts auprès d'institutions financières	2 814	3 577	3 045	9 161
Valeurs mobilières (notes 7 et 8)				
Disponibles à la vente	8 157	7 510	8 442	9 267
Détenues à des fins de négociation	38 557	37 872	30 828	34 538
	46 714	45 382	39 270	43 805
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente				
	7 148	9 105	5 966	8 296
Prêts (notes 3 et 9)				
Hypothécaires résidentiels	15 725	15 106	15 895	16 000
Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	14 522	14 074	13 116	12 741
Aux entreprises et aux administrations publiques	20 353	20 508	19 377	19 486
	50 600	49 688	48 388	48 227
Provisions pour pertes sur créances	(464)	(426)	(428)	(430)
	50 136	49 262	47 960	47 797
Autres actifs				
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	4 760	4 770	4 085	3 954
Juste valeur des instruments financiers dérivés	5 417	4 861	4 883	3 768
Immobilisations corporelles	466	443	426	405
Écart d'acquisition	722	707	703	680
Autres actifs incorporels	177	176	169	175
Actifs divers	3 301	5 030	6 295	5 011
	14 843	15 987	16 561	13 993
	121 931	123 608	113 085	123 353
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES				
Dépôts				
Particuliers	32 777	31 760	30 215	29 666
Entreprises et administrations publiques	28 964	32 722	33 797	33 183
Institutions de dépôts	6 702	5 663	6 561	8 206
Dépôt de la Fiducie de Capital BNC	225	225	225	225
	68 668	70 370	70 798	71 280
Autres passifs				
Acceptations	4 760	4 770	4 085	3 954
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	18 432	16 913	16 223	18 455
Valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat	7 287	8 563	2 070	11 911
Juste valeur des instruments financiers dérivés	4 369	4 308	3 615	2 654
Passifs divers	8 285	10 035	9 092	7 426
	43 133	44 589	35 085	44 400
Débiteures subordonnées (note 12)	2 182	1 683	1 605	1 882
Participations sans contrôle (note 13)	2 490	1 840	960	861
Capitaux propres (notes 14 et 16)				
Actions privilégiées	774	573	400	400
Actions ordinaires	1 633	1 599	1 575	1 567
Surplus d'apport	36	34	32	33
Bénéfices non répartis	3 168	2 998	2 793	3 070
Autres éléments cumulés du résultat étendu	(153)	(78)	(163)	(140)
	5 458	5 126	4 637	4 930
	121 931	123 608	113 085	123 353

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS | État consolidé des résultats*(non vérifié) (en millions de dollars)*

	Trimestre terminé le			Neuf mois terminés le	
	31 juillet 2008	30 avril 2008	31 juillet 2007	31 juillet 2008	31 juillet 2007
Revenus d'intérêts					
Prêts	722	753	784	2 237	2 263
Valeurs mobilières disponibles à la vente	77	41	79	176	224
Valeurs mobilières détenues à des fins de négociation	206	206	248	646	846
Dépôts auprès d'institutions financières	34	71	104	198	321
	1 039	1 071	1 215	3 257	3 654
Frais d'intérêts					
Dépôts	404	546	662	1 487	1 957
Débitures subordonnées	28	20	25	68	75
Divers	158	141	222	461	792
	590	707	909	2 016	2 824
Revenu net d'intérêts	449	364	306	1 241	830
Revenus autres que d'intérêts					
Commissions de prise ferme et honoraires de services-conseils	74	94	99	263	305
Commissions de courtage en valeurs mobilières	60	61	67	180	207
Frais d'administration sur les dépôts et les paiements	53	52	54	157	159
Revenus (pertes) de négociation	(20)	(5)	96	(101)	411
Gains sur valeurs mobilières disponibles à la vente, montant net	86	5	43	122	93
Commissions sur cartes de crédit	10	13	11	33	31
Commissions sur prêts	28	24	33	79	91
Revenus d'assurances	31	22	27	87	85
Acceptations, lettres de crédit et de garantie	19	18	17	55	51
Revenus de titrisation	60	58	39	164	135
Revenus de change	30	28	26	87	75
Services fiduciaires et fonds communs de placement	89	89	93	257	269
Divers	87	64	97	248	276
	607	523	702	1 631	2 188
Revenu total	1 056	887	1 008	2 872	3 018
Dotations aux pertes sur créances	29	34	22	95	74
	1 027	853	986	2 777	2 944
Charges d'exploitation					
Salaires et avantages sociaux	373	359	393	1 106	1 162
Frais d'occupation	46	45	43	132	127
Technologie	99	98	101	295	305
Communications	19	18	18	56	54
Honoraires professionnels	63	47	47	154	128
Divers	59	67	71	182	213
	659	634	673	1 925	1 989
Bénéfice avant charge d'impôts et participations sans contrôle	368	219	313	852	955
Charge d'impôts	95	28	71	190	202
	273	191	242	662	753
Participations sans contrôle	(13)	26	(1)	(44)	37
Bénéfice net	286	165	243	706	716
Dividendes sur actions privilégiées	10	6	5	21	16
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	276	159	238	685	700
Nombre d'actions ordinaires en circulation (en milliers)					
Moyen – de base	158 890	158 373	159 209	158 422	160 492
Moyen – dilué	159 473	158 991	160 567	159 066	162 335
Fin de période	159 115	158 364	157 858	159 115	157 858
Bénéfice par action ordinaire (en dollars) (note 17)					
de base	1,73	1,01	1,49	4,32	4,36
dilué	1,73	1,00	1,48	4,30	4,31
Dividendes par action ordinaire (en dollars)	0,62	0,62	0,60	1,86	1,68

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS | État consolidé du résultat étendu

(non vérifié) (en millions de dollars)

	Trimestre terminé le			Neuf mois terminés le	
	31 juillet 2008	30 avril 2008	31 juillet 2007	31 juillet 2008	31 juillet 2007
Bénéfice net	286	165	243	706	716
Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts					
Gains (pertes) nets de change non réalisés sur conversion des états financiers des établissements étrangers autonomes	34	11	(80)	146	(104)
Incidence de la couverture des gains ou pertes nets de change sur conversion	(31)	–	40	(110)	52
Variation nette des gains et des pertes de change non réalisés, déduction faite des opérations de couverture	3	11	(40)	36	(52)
Gains (pertes) nets non réalisés sur les actifs financiers disponibles à la vente	(25)	22	(20)	(20)	69
Reclassement dans les résultats nets des (gains) pertes sur les actifs financiers disponibles à la vente	(63)	(7)	(25)	(85)	(22)
Variation nette des gains et des pertes non réalisés sur les actifs financiers disponibles à la vente	(88)	15	(45)	(105)	47
Gains (pertes) nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme élément de couverture des flux de trésorerie	15	11	(43)	80	(70)
Reclassement dans les résultats nets des (gains) pertes sur les instruments financiers dérivés désignés comme élément de couverture des flux de trésorerie	(5)	–	2	(1)	6
Variation nette des gains et des pertes sur les instruments financiers dérivés désignés comme élément de couverture des flux de trésorerie	10	11	(41)	79	(64)
Total des autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts	(75)	37	(126)	10	(69)
Résultat étendu	211	202	117	716	647

Impôts sur les bénéfices – Autres éléments du résultat étendu

La charge ou l'économie d'impôts relative à chaque composante des autres éléments du résultat étendu est présentée dans le tableau suivant :

	Trimestre terminé le			Neuf mois terminés le	
	31 juillet 2008	30 avril 2008	31 juillet 2007	31 juillet 2008	31 juillet 2007
Gains (pertes) nets de change non réalisés sur conversion des états financiers des établissements étrangers autonomes	2	–	–	5	–
Incidence de la couverture des gains ou pertes nets de change sur conversion	(11)	(1)	19	(45)	26
Gains (pertes) nets non réalisés sur les actifs financiers disponibles à la vente	(12)	10	(12)	(10)	21
Reclassement dans les résultats nets des (gains) pertes sur les actifs financiers disponibles à la vente	(28)	(3)	(7)	(37)	(10)
Gains (pertes) nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme élément de couverture des flux de trésorerie	6	6	(21)	37	(34)
Reclassement dans les résultats nets des (gains) pertes sur les instruments financiers dérivés désignés comme élément de couverture des flux de trésorerie	(2)	–	1	–	3
Total de la charge (économie) d'impôts	(45)	12	(20)	(50)	6

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS | État consolidé de la variation des capitaux propres

(non vérifié) (en millions de dollars)

Neuf mois terminés le 31 juillet	2008	2007
Actions privilégiées au début	400	400
Émission d'actions privilégiées, séries 20 et 21 (note 14)	374	–
Actions privilégiées à la fin	774	400
Actions ordinaires au début	1 575	1 566
Émission d'actions ordinaires		
Régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions	12	14
Régime d'options d'achat d'actions	34	28
Acquisition de Bieber Securities Inc. (note 14)	12	–
Autres	–	6
Rachat d'actions ordinaires aux fins d'annulation (note 14)	–	(47)
Actions ordinaires à la fin	1 633	1 567
Surplus d'apport au début	32	21
Charge au titre des options d'achat d'actions (note 16)	8	14
Options d'achat d'actions levées	(4)	(3)
Autres	–	1
Surplus d'apport à la fin	36	33
Bénéfices non répartis au début	2 793	2 893
Bénéfice net	706	716
Incidence initiale de l'adoption des normes comptables relatives aux instruments financiers	–	1
Dividendes		
actions privilégiées	(21)	(16)
actions ordinaires	(295)	(269)
Prime versée sur les actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation (note 14)	–	(253)
Frais d'émission d'actions et autres, déduction faite des impôts	(15)	(2)
Bénéfices non répartis à la fin	3 168	3 070
Autres éléments cumulés du résultat étendu au début, déduction faite des impôts	(163)	(92)
Incidence initiale de l'adoption des normes comptables relatives aux instruments financiers	–	21
Variation nette des gains (pertes) de change non réalisés, déduction faite des opérations de couverture	36	(52)
Variation nette des gains (pertes) non réalisés sur les actifs financiers disponibles à la vente	(105)	47
Variation nette des gains (pertes) sur les instruments financiers dérivés désignés comme élément de couverture des flux de trésorerie	79	(64)
Autres éléments cumulés du résultat étendu à la fin, déduction faite des impôts	(153)	(140)
Capitaux propres	5 458	4 930

Bénéfices non répartis et autres éléments cumulés du résultat étendu, déduction faite des impôts

Au 31 juillet	2008	2007
Bénéfices non répartis	3 168	3 070
Autres éléments cumulés du résultat étendu, déduction faite des impôts		
Gains et pertes de change non réalisés, déduction faite des opérations de couverture	(143)	(144)
Gains et pertes non réalisés sur les actifs financiers disponibles à la vente	(38)	75
Gains et pertes sur les instruments financiers dérivés désignés comme élément de couverture des flux de trésorerie	28	(71)
	(153)	(140)
Total	3 015	2 930

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS | État consolidé des flux de trésorerie*(non vérifié) (en millions de dollars)*

	Trimestre terminé le		Neuf mois terminés le	
	31 juillet 2008	31 juillet 2007	31 juillet 2008	31 juillet 2007
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation				
Bénéfice net	286	243	706	716
Ajustements pour :				
Dotations aux pertes sur créances	29	22	95	74
Amortissement des immobilisations corporelles	19	19	59	55
Impôts futurs	12	9	15	20
Redressement relatif au change pour les débetures subordonnées	1	(2)	3	(2)
Gains sur cession de valeurs mobilières disponibles à la vente, montant net	(86)	(43)	(122)	(93)
Gains tirés des titrisations et des autres cessions de créances, montant net	(51)	(25)	(132)	(84)
Charge au titre des options d'achat d'actions	3	3	8	14
Variation des intérêts à payer	(59)	27	(277)	88
Variation des intérêts et dividendes à recevoir	73	(85)	106	56
Variation des impôts à payer	77	27	177	52
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés, montant net	(509)	(303)	105	(491)
Variation des valeurs mobilières détenues à des fins de négociation	(685)	3 532	(7 729)	(2 674)
Variation des autres éléments	(94)	(597)	2 337	407
	(984)	2 827	(4 649)	(1 862)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Variation des dépôts	(1 702)	(4 362)	(2 130)	(637)
Émission de titres NBC CapS II	350	–	750	–
Émission de débetures subordonnées	500	–	500	500
Émission d'actions ordinaires	34	9	58	48
Émission d'actions privilégiées	201	–	374	–
Rachat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	–	(111)	–	(300)
Dividendes versés sur actions ordinaires	(98)	(87)	(291)	(255)
Dividendes versés sur actions privilégiées	(5)	(5)	(16)	(16)
Variation des engagements afférents à des titres vendus à découvert	1 519	(2 858)	2 209	2 834
Variation des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat	(1 276)	(2 184)	5 217	2 394
Variation des autres éléments	190	(124)	859	(58)
	(287)	(9 722)	7 530	4 510
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Variation des dépôts auprès d'institutions financières donnés en nantissement	19	(46)	130	(98)
Variation des prêts (excluant la titrisation)	(1 776)	334	(5 038)	(3 123)
Produit des nouveaux actifs titrisés et des autres cessions de créances	873	451	3 167	1 802
Échéance d'actifs titrisés	–	395	(400)	395
Achats de valeurs mobilières disponibles à la vente	(5 091)	(3 204)	(15 032)	(13 031)
Cessions de valeurs mobilières disponibles à la vente	4 568	3 881	15 465	10 671
Variation des valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente	1 957	4 850	(1 182)	(704)
Variation nette d'immobilisations corporelles	(42)	(35)	(99)	(75)
	508	6 626	(2 989)	(4 163)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(763)	(269)	(108)	(1 515)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	3 651	9 623	2 996	10 869
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	2 888	9 354	2 888	9 354
Trésorerie et équivalents de trésorerie				
Encaisse	276	301	276	301
Dépôts auprès d'institutions financières	2 814	9 161	2 814	9 161
Moins : montant donné en nantissement	(202)	(108)	(202)	(108)
	2 888	9 354	2 888	9 354
Informations supplémentaires				
Intérêts payés	649	882	2 297	2 736
Impôts payés sur les bénéfices	(41)	15	(56)	139

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS | Notes afférentes aux états financiers consolidés

(non vérifiées) (en millions de dollars)

Les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés vérifiés de l'exercice terminé le 31 octobre 2007. Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour l'exercice 2008.

1 – Principales conventions comptables

Ces états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés de la Banque ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada en utilisant les conventions comptables décrites dans son plus récent Rapport annuel au 31 octobre 2007, à l'exception des normes comptables récentes qui ont été adoptées et qui sont mentionnées à la note 2a). En vertu des PCGR du Canada, des renseignements supplémentaires sont exigés dans les états financiers annuels et, par conséquent, ces états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés doivent être lus avec les états financiers consolidés vérifiés et les notes y afférentes de l'exercice terminé le 31 octobre 2007 figurant aux pages 84 à 137 du Rapport annuel 2007.

Les symboles M\$ et G\$ désignent respectivement les millions et les milliards de dollars.

2 – Modifications aux conventions comptables

2a) Normes comptables récentes qui ont été adoptées

INFORMATIONS À FOURNIR CONCERNANT LE CAPITAL ET INSTRUMENTS FINANCIERS – INFORMATIONS À FOURNIR ET PRÉSENTATION

Le 1^{er} novembre 2007, la Banque a adopté les exigences de trois nouveaux chapitres du manuel de l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA) : le chapitre 1535 intitulé *Informations à fournir concernant le capital*, le chapitre 3862 intitulé *Instruments financiers – informations à fournir*, et le chapitre 3863 intitulé *Instruments financiers – présentation*.

Les chapitres 3862 et 3863 constituent une série complète d'obligations d'information et de règles de présentation applicables aux instruments financiers, qui modifient et améliorent les obligations d'information énoncées au chapitre 3861 intitulé *Instruments financiers – informations à fournir et présentation*, et en reprennent, sans modifications, les règles de présentation.

MODIFICATIONS COMPTABLES

Le 1^{er} novembre 2007, la Banque a adopté les exigences de la nouvelle version du chapitre 1506 intitulé *Modifications comptables*.

Cette norme précise qu'une entité ne doit changer de méthodes comptables que si le changement est imposé par les PCGR ou afin que les états financiers fournissent des informations plus pertinentes. Le changement de méthodes comptables résultant de l'application des PCGR doit être comptabilisé selon les dispositions transitoires spécifiques de la norme, lorsque de telles dispositions sont prévues. Si la norme ne prévoit pas de dispositions transitoires spécifiques applicables à ce changement ou si l'entité décide de changer de méthodes comptables, le changement doit être appliqué de manière rétrospective avec retraitement des chiffres des périodes antérieures, sauf s'il est impossible de déterminer les effets du changement qui sont liés précisément à la période ou de manière cumulée.

La norme exige de communiquer des informations sur les changements d'estimations comptables au cours de la période et, à moins que ce ne soit impossible, pour les périodes futures. Au sujet des erreurs, la norme exige de mentionner qu'une erreur a été commise et d'indiquer pour quelle période. Dans ce cas, les états financiers sont redressés.

De plus, la norme exige de divulguer qu'une nouvelle norme a été publiée mais qu'elle n'est pas entrée en vigueur ainsi que l'incidence prévue aux états financiers lors de sa première application.

L'application de cette norme n'a eu aucune incidence aux états financiers consolidés de la Banque.

2b) Normes comptables récentes qui ne sont pas encore adoptées

ÉCARTS D'ACQUISITION ET ACTIFS INCORPORELS

En janvier 2008, l'ICCA a publié le chapitre 3064 intitulé *Écarts d'acquisition et actifs incorporels*. Cette nouvelle norme comptable renforce l'approche selon laquelle les actifs sont comptabilisés seulement s'ils répondent à la définition d'un actif et aux critères de comptabilisation d'un actif. Elle clarifie aussi l'application du concept de rattachement des charges aux produits, de façon à éliminer la pratique consistant à comptabiliser à titre d'actifs des éléments qui ne répondent pas à la définition d'un actif ni aux critères de comptabilisation d'un actif. Le 1^{er} novembre 2008, cette norme s'appliquera à la Banque de manière rétrospective avec retraitement des chiffres des périodes antérieures. La Banque évalue actuellement l'incidence de cette norme aux états financiers consolidés lors de sa première application.

NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE (IFRS)

En février 2008, le Conseil des normes comptables du Canada a confirmé que les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes seront tenues d'appliquer les IFRS en 2011. Les IFRS remplaceront les PCGR du Canada. Le 1^{er} novembre 2011, ces normes s'appliqueront à la banque. La Banque amorce actuellement un projet pour converger vers les IFRS et pour évaluer l'incidence de ces normes aux états financiers consolidés lors de leur première application.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS | Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(non vérifiées) (en millions de dollars)

3 – Gestion des risques associés aux instruments financiers

La Banque considère le risque comme un élément indissociable de son développement et de la diversification de ses activités. L'objectif visé d'une gestion efficace des risques est de donner l'assurance raisonnable que les risques encourus n'excèdent pas les seuils acceptables et que la prise de risques contribue à créer de la valeur pour les actionnaires. Pour la Banque, il s'agit d'obtenir un équilibre adéquat entre le rendement obtenu et les risques assumés.

La Banque est principalement exposée aux risques décrits ci-dessous :

Risque de crédit	Risque d'une perte financière si un débiteur n'honore pas entièrement ses engagements contractuels envers la Banque. Ce débiteur peut être un emprunteur, un émetteur, une contrepartie ou un garant.
Risque de marché	Risque d'une perte financière découlant de l'évolution défavorable des facteurs sous-jacents des marchés, notamment les taux d'intérêt ou de change, le cours des actions et des marchandises, le risque de crédit et la volatilité des marchés.
Risque de liquidité	Risque que la Banque ne puisse honorer ses obligations de trésorerie quotidiennes sans devoir recourir à des mesures coûteuses et inopportunes.
Risque opérationnel	Risque de perte résultant d'une inadéquation ou d'une défaillance attribuable à des personnes, à des processus, à la technologie ou à des événements extérieurs.
Risque de réputation	Risque qu'une activité ou une pratique de la Banque soit jugée négative par le public, que ce jugement soit fondé ou non, et porte atteinte à la perception, à l'image ou aux marques de commerce de la Banque, ce qui pourrait entraîner des poursuites coûteuses ou des pertes de revenus.

CADRE DE LA GESTION DES RISQUES

Pour atteindre ses objectifs fixés en matière de gestion des risques, la Banque a établi un cadre de gestion qui comporte les éléments décrits ci-dessous.

Culture de gestion des risques

La Banque et sa direction font couramment, dans leurs communications internes, la promotion d'une culture de gestion des risques. Ces communications proposent un modèle équilibré où les initiatives de développement d'affaires s'accompagnent de la préoccupation constante d'une saine gestion des risques.

Structure de gouvernance

La structure de gouvernance prévoit les rôles et responsabilités de tous les paliers d'intervention tels que décrits ci-dessous.

Le comité de vérification et de gestion des risques (CVGR) du conseil d'administration

Le CVGR approuve les politiques de gestion des risques et fixe les limites de tolérance aux risques. En plus de s'assurer que les ressources et les processus appropriés sont en place, il examine et approuve tous les aspects importants des systèmes d'évaluation des risques.

La direction de la Banque

La direction de la Banque diffuse la culture de gestion des risques dans l'ensemble de l'institution et gère les principaux risques auxquels celle-ci est exposée.

Le groupe de la Gestion des risques

Ce groupe propose des politiques de gestion des risques et met en pratique les outils et les modèles de détection, de mesure et de suivi des risques. En plus d'instaurer et d'appliquer les différents mécanismes d'examen indépendant et d'approbation des risques, ce groupe a aussi la responsabilité de fixer les limites d'exposition aux risques en fonction des seuils de tolérance aux risques établis par le conseil d'administration et d'informer la direction de la Banque ainsi que le conseil d'administration des risques importants.

Les unités d'affaires

Les unités d'affaires gèrent les risques liés à leurs activités, dans le cadre des limites en place et en accord avec les politiques établies en la matière, en s'assurant d'identifier, d'analyser et de comprendre les risques auxquels elles sont exposées et de mettre en place des mécanismes d'atténuation du risque.

Politiques de gestion des risques

Les politiques de gestion des risques ainsi que les lignes directrices et procédés qui les accompagnent précisent de quelle façon les unités d'affaires doivent gérer les risques, comment la prise de risques est approuvée et, surtout, elles fixent les limites de risques à respecter. Ces politiques sont révisées régulièrement afin d'en vérifier la pertinence compte tenu de l'évolution des marchés et des plans d'affaires des unités de la Banque.

D'autres politiques, normes et procédés viennent se greffer aux politiques de gestion des risques et couvrent certains aspects plus précis de la gestion, telle la poursuite de certaines activités de la Banque.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS | Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(non vérifiées) (en millions de dollars)

3 – Gestion des risques associés aux instruments financiers (suite)

Surveillance indépendante par le service de la Conformité corporative

Le service de la Conformité corporative de la Banque fait directement rapport au CVGR et contribue à donner l'assurance que les structures, systèmes de gestion, programmes, politiques et procédés associés au respect de la législation, de la réglementation, des directives et des codes de conduite applicables à la Banque, sont en place et opérationnels.

Évaluation indépendante par le service de la Vérification interne

Le service de la Vérification interne fait également rapport directement au CVGR et fournit une évaluation indépendante et objective de l'efficacité des processus, politiques, procédures et mesures de contrôle mis en place par les gestionnaires. Il propose également des solutions visant une efficacité accrue de la gestion des risques, des contrôles internes et des activités de la Banque et de ses filiales.

GESTION DU RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit représente le risque le plus important auquel la Banque doit faire face. La Banque y est exposée non seulement par le biais de ses activités et opérations de prêts directs, mais également par celui des engagements de crédit, des lettres de garantie ou de crédit, des opérations sur produits dérivés négociés hors bourse, des titres de créances disponibles à la vente, des valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente, des dépôts auprès d'institutions financières et des opérations qui comportent un risque de règlement pour la Banque.

Politique

Une politique cadre régit sur une base centralisée les activités générant un risque de crédit pour la Banque dans son ensemble. Elle est complétée par une série de politiques internes ou sectorielles et de lignes directrices qui lui sont subordonnées. Ces dernières peuvent couvrir plus en profondeur des secteurs d'activité donnés ou encore traiter d'aspects particuliers de la gestion tels que les latitudes de crédit ou les exigences en matière de sûretés.

Mesure du risque de crédit – prêts

La Banque dispose d'un système de cote de risque bidimensionnel consistant à établir une cote de risque de défaut pour la contrepartie ainsi qu'une autre cote de risque pour la facilité de crédit en fonction des sûretés et garanties que peut fournir l'emprunteur ou la contrepartie. La cote de risque de défaut pour la contrepartie est établie au moyen d'un système interne à la Banque et est basée sur une échelle graduée de 1 à 10 et comportant 19 échelons. À chaque échelon correspond une probabilité de défaut de l'emprunteur ou du tiers visé, ce qui permet de déterminer le risque de crédit pour la Banque. Les méthodes d'évaluation du risque de crédit varient en fonction du type de portefeuille.

Portefeuille de crédit aux particuliers et aux PME

La cote de risque de défaut est évaluée à l'aide de modèles qui font appel à des méthodes statistiques éprouvées, mesurant les caractéristiques d'un demandeur ainsi que ses antécédents à partir d'information historique interne et externe, afin d'estimer le comportement futur du demandeur en matière de crédit et lui attribuer une cote de risque de défaut. L'évaluation du risque de crédit pour ces demandeurs s'appuie sur le regroupement d'un ensemble d'emprunteurs ayant des profils semblables en matière d'antécédents et de comportement de crédit.

Portefeuille de crédit aux entreprises et aux gouvernements

Cette catégorie comprend les portefeuilles suivants : entreprises commerciales autres que les PME, grandes entreprises, corps publics, immobilier, groupe de l'énergie, institutions financières, groupe agricole d'une certaine taille ainsi que le groupe du cinéma et de la télévision.

La cote de risque de défaut est évaluée individuellement pour chaque emprunteur et de façon spécifique par rapport au secteur de l'emprunteur et par rapport à ses pairs. Pour y arriver, un examen individuel détaillé de l'emprunteur est effectué. Cet examen englobe les dimensions financière et qualitative et couvre la solidité financière, le secteur d'activité économique, la capacité concurrentielle, l'accès à des fonds et la qualité de gestion de chaque emprunteur. De plus, les modèles d'évaluation élaborés pour chacune des catégories de portefeuilles mentionnées ci-dessus s'appuient sur un historique de données internes ou des informations de sources externes. Par la suite, les gestionnaires de prêts complètent l'information par une évaluation subjective des éléments qualitatifs.

Processus d'octroi de crédit

Chaque décision d'octroi de crédit relève d'instances différentes au sein des équipes de la gestion des risques et de la direction, indépendantes des unités d'affaires, selon l'envergure et le degré de risque de l'opération de crédit envisagée tel que décrit dans la politique de gestion du risque de crédit. Ainsi, les crédits d'envergure ou représentant des risques plus élevés doivent être approuvés par un niveau hiérarchique supérieur. Le comité de crédit, présidé par la première vice-présidente, Gestion des risques, approuve et surveille tous les risques d'envergure. Exceptionnellement, la décision peut être soumise à l'approbation du conseil d'administration.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS | Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(non vérifiées) (en millions de dollars)

3 – Gestion des risques associés aux instruments financiers (suite)

Atténuation du risque de crédit

La Banque contrôle également le risque de crédit au moyen de diverses techniques d'atténuation du risque. L'obtention de sûretés est la forme la plus courante d'atténuation du risque. La prise de garantie dépend du niveau de risque que représente l'emprunteur et dépend également du type de crédit consenti. La Banque considère que les sûretés obtenues sont bonnes et valables lorsqu'une validité sur le plan juridique des sûretés peut être attestée et que la Banque a la capacité d'évaluer correctement et régulièrement la valeur de ces sûretés. Dans ses politiques internes, la Banque a établi des exigences précises en matière de documentation juridique appropriée et d'évaluation pour les sûretés que peuvent réclamer les unités d'affaires en garantie des crédits octroyés. Les catégories de sûretés admissibles en garantie ainsi que la valeur d'emprunt de ces biens sont également définies par la Banque. Elles comprennent principalement les catégories d'actifs suivantes : comptes clients, stocks, équipement et outillage, matériel roulant, hypothèques immobilières sur immeubles résidentiels, commerciaux, à bureaux et sur établissements industriels ainsi que les espèces et les titres négociables.

Les engagements reliés à la négociation de contrats sur instruments financiers dérivés font fréquemment l'objet de mesures d'atténuation du risque de crédit. La première mesure, et la plus généralisée, est la conclusion avec les parties concernées de contrats-cadres de l'International Swaps & Derivatives Association, Inc. (ISDA). Ces contrats permettent d'effectuer, en cas de défaut d'une des parties contractantes, la pleine compensation des montants bruts de l'évaluation au prix du marché de chacune des transactions visées par le contrat et en vigueur au moment du défaut. Les politiques de la Banque requièrent qu'un contrat ISDA soit conclu avec toute partie transigeant des instruments financiers dérivés avec ses négociateurs. Un mécanisme additionnel de réduction du risque de crédit complète dans plusieurs cas le contrat ISDA, et donne le droit à la Banque et à sa contrepartie, ou à l'une ou l'autre des deux parties le cas échéant, de réclamer des sûretés à l'autre partie lorsque le solde net des gains et pertes sur chaque transaction dépasse un certain seuil défini dans l'entente. Ces ententes sont connues sous le nom de Credit Support Annex (CSA).

Diversification et gestion de portefeuille

La Banque est exposée au risque de crédit non seulement par ses engagements envers un emprunteur donné, mais également en raison de la répartition par secteur d'activité de ses engagements et de l'exposition de ses divers portefeuilles de crédit au risque géographique, au risque de concentration et au risque lié au règlement des opérations.

La Banque contrôle ces divers risques en premier lieu par la diversification optimale de ses engagements. Des politiques et procédures internes établissent des critères de gestion afin de maintenir une saine diversification du risque de crédit dans les portefeuilles. Ces politiques définissent les limites suivantes au niveau des engagements : les latitudes d'autorisation de crédit par palier, les limites de concentration de crédit par contrepartie, par secteur industriel, par pays, par région et par type d'instrument financier. Le suivi de ces limites fait l'objet de rapports périodiques au conseil d'administration par la direction de la Gestion des risques. Les critères fixés pour la diversification du portefeuille et les limites particulières des secteurs économiques, industriels ou géographiques, sont fondés sur des études et des analyses sectorielles réalisées par les économistes et par le groupe de la Gestion des risques de la Banque, et sont approuvés par le comité de crédit. Des analyses continues sont effectuées afin de prévoir les difficultés d'un secteur d'activité ou d'un emprunteur avant qu'elles ne se matérialisent, notamment par des paiements en souffrance.

Autres méthodes d'atténuation

Pour contrôler le risque de crédit, la Banque a également recours à des mécanismes synthétiques de protection tels que les instruments financiers dérivés de crédit et la titrisation, la syndication de prêts, la cession de prêts ainsi que, le cas échéant, à la réduction ordonnée du montant de crédit accordé.

- *Instruments financiers dérivés de crédit*

Les swaps sur défaillance sont des opérations par lesquelles une des contreparties convient de verser des frais d'intérêts à l'autre contrepartie pour que cette dernière effectue un paiement dans l'éventualité d'un incident de crédit. Étant donné que les fournisseurs de protection de crédit doivent se voir attribuer une cote de risque de défaut au même titre que les emprunteurs, la Banque définit dans ses politiques internes l'ensemble des critères pour qu'une contrepartie soit jugée admissible à fournir une protection de crédit à la Banque.

- *Syndication de prêts*

La Banque énonce des directives précises quant aux objectifs, aux responsabilités et aux exigences documentaires.

- *Titrisation*

La titrisation représente un moyen de transférer à des tiers une partie du risque de crédit encouru sur des prêts consentis par la Banque. Cette activité est analysée en détail à la note 9 afférente aux états financiers consolidés.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS | Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(non vérifiées) (en millions de dollars)

3 – Gestion des risques associés aux instruments financiers (suite)

Suivi des comptes et recouvrement

Les crédits octroyés et les emprunteurs font l'objet d'un suivi permanent dont l'intensité varie en fonction du degré de risque couru. Les gestionnaires de prêts exercent, à l'aide de diverses méthodes d'intervention, un suivi particulièrement vigilant des dossiers présentant des problèmes. Entre autres, une liste de surveillance des engagements problématiques est produite tous les mois à l'intention des gestionnaires de prêts concernés, et ces derniers doivent par la suite faire rapport à la direction de la Gestion du risque de crédit.

S'il arrive en dépit de cette surveillance étroite, que les engagements de crédit subissent une détérioration supplémentaire et une augmentation du risque au point de requérir une intensification du suivi, un groupe spécialisé dans la gestion des comptes problématiques intervient. Ce groupe est chargé de maximiser la récupération des sommes engagées et d'élaborer des stratégies adaptées à ces comptes. Le rôle de cette unité est crucial, car en cas de défaut d'un emprunteur, la Banque a pour objectif prioritaire de recouvrer le maximum des montants qui lui sont dus.

Relevé des prêts douteux et comptabilisation des provisions pour pertes sur créances

Un prêt est considéré comme douteux lorsque la direction estime que le plein recouvrement du capital ou des intérêts aux dates prévues n'est plus raisonnablement assuré. Lorsqu'un paiement est en retard de 90 jours sur une échéance contractuelle d'intérêt, les prêts sont classés à titre de prêts douteux sauf s'il sont entièrement garantis et qu'il est raisonnable de s'attendre à ce que les efforts de recouvrement donnent lieu à un remboursement de la dette à l'intérieur d'un délai de 180 jours. Dans tous les cas, les prêts sont considérés douteux après 180 jours de retard sauf s'ils sont assurés ou garantis par un gouvernement canadien (fédéral ou provincial) ou par un organisme gouvernemental canadien, dans quel cas, ils sont douteux après 365 jours de retard. Les créances sur cartes de crédit sont radiées lorsqu'un paiement est en souffrance depuis plus de 180 jours.

Les provisions pour pertes sur créances reflètent la meilleure estimation de la direction en date du bilan et sont principalement liées aux prêts, mais elles peuvent également avoir trait au risque de crédit lié aux dépôts auprès d'institutions financières, aux instruments financiers dérivés, aux titres de substituts de prêts et à d'autres instruments de crédit comme les acceptations, les lettres de garantie et les lettres de crédit. Elles comprennent les provisions spécifiques pour prêts douteux et la provision générale pour risque de crédit.

Les provisions spécifiques pour prêts douteux sont établies pour tous les prêts qui sont individuellement repérables et pour lesquels il est possible d'estimer l'ampleur de la moins-value, les ramenant à leur valeur de réalisation estimative.

La provision générale attribuée pour risque de crédit reflète la meilleure estimation de la direction quant aux pertes probables liées à la tranche du portefeuille de crédit qui n'a pas encore été précisément classée parmi les prêts douteux. Ce montant est établi par l'application des facteurs de pertes prévues aux prêts en circulation et aux engagements de crédit. La provision générale attribuée au titre des grandes entreprises et des administrations publiques est fondée sur l'application de facteurs de perte et de défaut de paiement prévus, sur la base d'une analyse statistique de l'évolution des pertes en fonction du type de prêt. Pour ce qui est des portefeuilles plus homogènes, tels que les prêts hypothécaires résidentiels, les prêts aux petites et moyennes entreprises, les prêts aux particuliers et créances sur cartes de crédit, la provision générale attribuée est déterminée en fonction des types de portefeuille. Les pertes sont déterminées par l'application des ratios de perte établis au moyen d'une analyse statistique de l'évolution des pertes au cours d'un cycle économique. La provision générale non attribuée pour risque de crédit reflète l'estimation par la direction quant aux pertes probables du portefeuille qui ne sont pas visées par les provisions spécifiques pour prêts douteux et la provision générale attribuée. Cette évaluation tient compte des conditions économiques et de marché, de l'expérience récente en matière de pertes sur créances et des tendances en matière de qualité et de concentration du crédit. Cette provision reflète également le risque lié au modèle et à l'estimation. Elle ne représente pas les pertes futures et ne remplace pas la provision générale attribuée.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS | Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(non vérifiées) (en millions de dollars)

3 – Gestion des risques associés aux instruments financiers (suite)

Exposition maximale au risque de crédit

Les montants du tableau qui suit représentent l'exposition maximale au risque de crédit à la date du bilan, sans tenir compte d'aucune garantie détenue ni d'aucun autre rehaussement de crédit.

Au 31 juillet 2008

	Exposition maximale au risque de crédit selon les classes d'actifs Bâle					Total
	Montants utilisés ⁽¹⁾	Engagements inutilisés ⁽²⁾	Transactions assimilées à des accords de prise en pension ⁽³⁾	Dérivés hors bourse	Autres éléments hors bilan ⁽⁴⁾	
Particuliers – hypothèques résidentielles	19 380	4 618	–	–	–	23 998
Particuliers – autres	9 789	6 074	–	–	–	15 863
Entreprises	22 019	12 195	597	60	1 957	36 828
États souverains	5 561	960	2 063	35	114	8 733
Banques	8 268	1 393	11 775	275	260	21 971
Portefeuille de négociation	–	–	–	4 644	–	4 644
Total – Risque de crédit	65 017	25 240	14 435	5 014	2 331	112 037

(1) Les montants utilisés représentent certains dépôts auprès d'institutions financières, les valeurs mobilières disponibles à la vente à l'exception des titres de participations, les prêts bruts, les engagements de clients en contrepartie d'acceptations ainsi que certains actifs divers.

(2) Les engagements inutilisés représentent les tranches non utilisées des autorisations de crédit offertes sous formes de prêts, d'acceptations, de lettres de garantie et de lettres de crédit documentaire.

(3) Correspond aux valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et vendues en vertu de conventions de rachat.

(4) Correspond aux lettres de garantie et de crédit qui constituent l'engagement de la Banque d'effectuer les paiements d'un client qui ne respecterait pas ses obligations financières envers des tiers.

PRÊTS BRUTS PAR CATÉGORIE D'EMPRUNTEURS

Au 31 juillet 2008

	Prêts bruts
Particuliers ⁽¹⁾	14 522
Hypothèques résidentielles	15 725
Hypothèques non résidentielles	1 364
Agriculture, pêche et piégeage	1 927
Institutions financières	4 115
Fabrication	2 231
Construction et services immobiliers	1 451
Transports et communications	734
Mines, carrières et énergie	1 226
Exploitation forestière	138
Administrations publiques	1 198
Commerce de gros	603
Commerce de détail	1 329
Services	1 138
Autres	2 899
	50 600
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente (institutions financières)	7 148

(1) Incluant les prêts à la consommation, cartes de crédit et autres prêts aux particuliers.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS | Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(non vérifiées) (en millions de dollars)

3 – Gestion des risques associés aux instruments financiers (suite)

QUALITÉ DU CRÉDIT DES PRÊTS

Au 31 juillet 2008

	Hypothécaires résidentiels	Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	Aux entreprises et aux administrations publiques ⁽²⁾	Total
Ni en souffrance ⁽¹⁾ ni douteux	15 610	14 457	20 141	50 208
En souffrance mais non douteux	90	27	–	117
Douteux	25	38	212	275
	15 725	14 522	20 353	50 600
Moins : provisions spécifiques	3	13	117	133
Sous-total	15 722	14 509	20 236	50 467
Moins : provision générale ⁽³⁾				331
Total				50 136

⁽¹⁾ Un prêt est considéré en souffrance lorsque la contrepartie n'a pas effectué un paiement à sa date d'échéance contractuelle.⁽²⁾ Les portefeuilles de crédit aux entreprises font l'objet d'une surveillance étroite et une liste des engagements problématiques est produite mensuellement. Cette liste de surveillance est analysée par les gestionnaires de prêts concernés, et ces derniers font rapport à la direction de la Gestion du risque de crédit.⁽³⁾ La provision générale pour risque de crédit est constituée pour l'ensemble du portefeuille de crédit de la Banque, sauf pour un montant constitué à l'égard de prêts garantis par du PCAA.

PRÊTS EN SOUFFRANCE MAIS NON DOUTEUX

Au 31 juillet 2008

	Hypothécaires résidentiels	Aux particuliers et créances sur cartes de crédit
En souffrance mais non douteux		
1 mois de retard	32	10
2 mois de retard	9	6
3 mois de retard et plus ⁽¹⁾	49	11
Total	90	27

⁽¹⁾ Comprend les prêts entièrement garantis à l'égard desquels, de l'avis de la direction, il n'existe pas de doute raisonnable quant au recouvrement ultime du capital ou de l'intérêt. Les créances sur cartes de crédit sont incluses dans cette catégorie puisque la radiation de ces créances ne s'effectue qu'après plus de 180 jours de souffrance.

PRÊTS DOUTEUX

Au 31 juillet 2008

	Bruts	Provisions spécifiques	Nets
Prêts			
Hypothécaires résidentiels	25	3	22
Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	38	13	25
Aux entreprises et aux administrations publiques	212	117	95
Total	275	133	142

Au 31 octobre 2007

	Bruts	Provisions spécifiques	Nets
Prêts			
Hypothécaires résidentiels	20	1	19
Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	36	12	24
Aux entreprises et aux administrations publiques	193	107	86
Total	249	120	129

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS | Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(non vérifiées) (en millions de dollars)

3 – Gestion des risques associés aux instruments financiers (suite)**PROVISIONS POUR PERTES SUR CRÉANCES**

Neuf mois terminés le 31 juillet 2008

	Hypothécaires résidentiels	Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	Aux entreprises et aux administrations publiques	Total
Provisions spécifiques au début	1	12	107	120
Dotations aux pertes sur créances	(1)	55	18	72
Radiations	–	(35)	(46)	(81)
Radiations sur cartes de crédit	–	(55)	–	(55)
Recouvrements	3	36	38	77
Provisions spécifiques à la fin	3	13	117	133
Provision générale au début				308
Dotations aux pertes sur créances ⁽¹⁾				23
Provision générale ⁽²⁾ à la fin				331
Provisions à la fin				464

Neuf mois terminés le 31 juillet 2007

	Hypothécaires résidentiels	Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	Aux entreprises et aux administrations publiques	Total
Provisions spécifiques au début	2	16	100	118
Dotations aux pertes sur créances	(2)	48	28	74
Radiations	(1)	(37)	(22)	(60)
Radiations sur cartes de crédit	–	(50)	–	(50)
Recouvrements	2	37	1	40
Provisions spécifiques à la fin	1	14	107	122
Provision générale ⁽³⁾				308
Provisions à la fin				430

⁽¹⁾ Dotations constituées à l'égard de prêts garantis par du PCAA.⁽²⁾ La provision générale pour risque de crédit a été constituée pour l'ensemble du crédit de la Banque, sauf pour un montant constitué à l'égard de prêts garantis par du PCAA.⁽³⁾ La provision générale pour risque de crédit a été constituée pour l'ensemble du crédit de la Banque.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS | Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(non vérifiées) (en millions de dollars)

3 – Gestion des risques associés aux instruments financiers (suite)**GESTION DU RISQUE DE MARCHÉ**

Le risque de marché est indissociable de la participation aux marchés financiers. La gestion de ce risque représente une compétence fondamentale pour la Banque, en ce qui touche ses activités de négociation et d'investissement ainsi que la gestion de l'actif et du passif.

Évaluation du risque de marché

Le modèle de simulation de la valeur à risque (VaR) est un des principaux outils de gestion des risques de marché. La VaR représente la valeur maximale des pertes quotidiennes potentielles, dans les portefeuilles détenus, à un niveau de confiance de 99%, ce qui signifie que les pertes réelles ne la dépasseront vraisemblablement qu'une journée sur 100. La VaR est calculée de manière continue à la fois pour les grandes catégories d'instruments financiers, y compris les dérivés et, pour l'ensemble des portefeuilles du secteur des Marchés financiers de la Banque. Le modèle de calcul de la VaR est fondé sur des données couvrant une période de deux ans.

La Banque suit quotidiennement la VaR par rapport aux limites établies pour chaque portefeuille, unité d'affaires ainsi que par type d'activité, c'est-à-dire la négociation, les investissements et la gestion de l'actif et du passif. De plus, les activités reliées aux portefeuilles d'investissement sont régies par une ligne directrice particulière. La Banque s'assure ainsi que les décisions de négociation et d'investissement n'entraînent pas de risques supérieurs aux limites préétablies.

De plus, la Banque effectue des tests rétroactifs de validité qui ont pour objectif de vérifier la capacité du modèle de la VaR, d'estimer le risque maximal de pertes de marché et de valider ainsi, de façon rétroactive, la qualité des résultats obtenus au moyen de ce modèle.

Le modèle de la VaR simule les pertes dans une situation de marché semblable à ce qui a été observé à partir des données historiques, c'est-à-dire, dans des conditions normales. La Banque cherche également à simuler l'impact, sur les différents portefeuilles du secteur des Marchés financiers, de situations anormales, c'est-à-dire d'événements extrêmes et peu fréquents. Pour ce faire, la Banque effectue quotidiennement des tests de scénarios chocs ainsi que des analyses de sensibilité pour évaluer l'ensemble des catégories de risques, soit ceux reliés aux taux d'intérêt, au cours des actions et des marchandises, aux taux de change et à la volatilité des divers marchés. Ces multiples tests visent à simuler les résultats que dégagerait l'ensemble des portefeuilles du secteur des Marchés financiers si les hypothèses de ces scénarios extrêmes devaient se réaliser. La Banque s'est fixé des plafonds de pertes potentielles pour les tests de scénarios chocs et les analyses de sensibilité, et ceux-ci sont approuvés par le conseil d'administration. Les tests de scénarios chocs et les analyses de sensibilité sont élaborés conjointement par le groupe de Gestion des risques de marché et la direction des unités d'affaires, et ils sont revus régulièrement pour tenir compte de l'évolution de la conjoncture des marchés, des nouveaux produits et des stratégies de négociation.

Activités de négociation

La VaR est un des principaux outils de gestion de risque de marché pour les activités de négociation. Le tableau qui suit illustre la distribution de la VaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque, ainsi que l'effet de la diversification du risque.

VaR GLOBALE PAR CATÉGORIE DE RISQUE ⁽¹⁾

Trimestre terminé le	31 juillet 2008			30 avril 2008	
	Bas	Haut	Moyenne	À la fin	À la fin
Taux d'intérêt	(6,8)	(13,4)	(11,0)	(9,7)	(11,2)
Change	(0,9)	(3,9)	(1,8)	(1,8)	(0,9)
Actions	(3,5)	(6,4)	(4,7)	(3,7)	(5,2)
Contrats sur marchandises	(0,9)	(2,2)	(1,5)	(1,3)	(1,6)
Effet de corrélation ⁽²⁾	n.s.	n.s.	8,0	6,8	7,1
VaR globale	(8,6)	(13,5)	(11,0)	(9,7)	(11,8)

n.s. – Le calcul de l'effet de corrélation sur le cours le plus haut et sur le cours le plus bas n'est pas significatif puisqu'ils peuvent survenir à différents jours et pour différents types de risques.

(1) Les montants sont présentés avant impôts et représentent la VaR quotidienne.

(2) L'effet de corrélation est le résultat de la diversification des types de risques.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS | Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(non vérifiées) (en millions de dollars)

3 – Gestion des risques associés aux instruments financiers (suite)**Risque de taux d'intérêt structurel**

Dans le cadre de ses activités autres que de négociation, telles que l'octroi de prêts hypothécaires et la prise de dépôts à terme, la Banque s'expose à un risque de taux d'intérêt structurel. La variation des taux d'intérêt entraîne une fluctuation des revenus et des frais d'intérêts et, bien que ces fluctuations suivent une même tendance, leur importance relative aura une incidence favorable ou défavorable sur le revenu net d'intérêts annuel et sur la valeur économique (valeur actualisée des flux de trésorerie estimés) des capitaux propres. Cette incidence est fonction de plusieurs facteurs, dont l'appariement des échéances des éléments d'actif et de passif, et la courbe des taux d'intérêt. L'objectif de la gestion de l'actif et du passif est d'optimiser l'impact des variations des taux d'intérêt en fonction de l'évolution attendue des taux.

Des simulations régulières sont effectuées pour évaluer l'incidence de divers scénarios sur le revenu net d'intérêts annuel et sur la valeur économique des capitaux propres et pour guider la gestion du risque de taux structurel.

La gestion du risque de taux d'intérêt est encadrée par une politique précise dont la révision et l'application sont supervisées, entre autres, par divers comités de gestion. La politique définit les limites de risque en fonction de l'impact d'une variation de 100 points de base de taux d'intérêt sur les paramètres suivants : revenu net d'intérêts annuel, valeur économique et durée des capitaux propres.

Le tableau ci-dessous présente l'incidence potentielle avant impôts d'une augmentation immédiate et soutenue de 100 points de base et de 200 points de base des taux d'intérêt sur le revenu net d'intérêts et sur la valeur économique des capitaux propres du portefeuille autre que de négociation, en présumant qu'aucune opération de couverture supplémentaire n'est effectuée.

SENSIBILITÉ AUX TAUX D'INTÉRÊT – ACTIVITÉS AUTRES QUE DE NÉGOCIATION (AVANT IMPÔTS)

Au 31 juillet	2008	2007
Augmentation du taux d'intérêt de 100 points de base		
Effet sur le revenu net d'intérêts (pour les 12 prochains mois)	10	(26)
Effet sur les capitaux propres	(46)	(100)
Augmentation du taux d'intérêt de 200 points de base		
Effet sur le revenu net d'intérêts (pour les 12 prochains mois)	16	(55)
Effet sur les capitaux propres	(96)	(196)

Couverture du risque structurel de change et du risque de taux d'intérêtCouverture de l'investissement net dans un établissement étranger autonome

Le risque de change structurel de la Banque découle principalement des investissements effectués dans des établissements étrangers autonomes libellés en devises autres que le dollar canadien. Ce risque est mesuré en évaluant l'incidence de la fluctuation des devises. La Banque utilise des instruments financiers libellés dans une devise pour couvrir le risque de change structurel. Dans le cadre de la couverture d'un investissement net dans un établissement étranger autonome, les instruments financiers utilisés compenseront les gains et pertes de change sur les investissements.

Pour le trimestre terminé le 31 juillet 2008, des gains de change non réalisés de 36 M\$ (151 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2008) ont été constatés dans les *Autres éléments du résultat étendu* relativement à l'investissement net de la Banque dans des établissements étrangers autonomes, qui ont été contrebalancés par des pertes de 42 M\$ (155 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2008) relativement aux instruments financiers désignés comme élément de couverture de ce risque de change. Ces instruments financiers représentent des passifs libellés en devises et totalisent un montant de 2,2 G\$ au 31 juillet 2008.

Couverture de la juste valeur

Les opérations de couverture de la juste valeur consistent principalement en swaps de taux d'intérêt pour couvrir les variations de la juste valeur d'un actif ou d'un passif par suite de la variation des taux d'intérêt du marché. Dans ce cas, la variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés utilisés comme élément de couverture compensera la variation de la juste valeur de l'élément couvert. La Banque a recours à cette stratégie principalement pour ses portefeuilles de valeurs mobilières, de dépôts et de débentures subordonnées.

Pour le trimestre terminé le 31 juillet 2008, un gain non réalisé représentant la partie inefficace a été comptabilisé dans les *Revenus autres que d'intérêt* de l'état consolidé des résultats pour un montant de 1 M\$ (2 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2008). Toutes les composantes de la variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés utilisés ont été incluses aux fins de l'évaluation de l'efficacité de la couverture de la juste valeur.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS | Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(non vérifiées) (en millions de dollars)

3 – Gestion des risques associés aux instruments financiers (suite)

Couverture des flux de trésorerie

Les opérations de couverture des flux de trésorerie consistent principalement en swaps de taux d'intérêt pour couvrir le risque de variation des flux de trésorerie futurs liés à un actif ou à un passif à taux variable. Dans le cadre d'une couverture des flux de trésorerie, les instruments financiers dérivés utilisés comme éléments de couverture réduiront la variabilité des flux de trésorerie futurs liés à l'élément couvert. La Banque a recours à cette stratégie principalement pour ses portefeuilles de prêts.

Pour le trimestre terminé le 31 juillet 2008, un gain non réalisé de 21 M\$ (117 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2008) a été inscrit dans les *Autres éléments du résultat étendu*, au titre de la partie efficace de la variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés désignés comme élément de couverture des flux de trésorerie. Les montants ainsi constatés sont reclassés dans le *Revenu net d'intérêts* des périodes au cours desquelles le revenu net d'intérêts subit l'incidence de la variabilité des flux de trésorerie de l'élément couvert. À cet effet, le gain net reclassé dans le bénéfice net au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2008 a été de 7 M\$ (1 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2008). Un gain net reporté estimatif de 37 M\$ inclus dans les *Autres éléments cumulés du résultat étendu* au 31 juillet 2008 devrait être reclassé dans le bénéfice net au cours des 12 prochains mois. La durée maximale pendant laquelle la Banque couvre son exposition aux variations des flux de trésorerie futurs est de dix ans.

Pour le trimestre terminé le 31 juillet 2008, le montant représentant la partie inefficace comptabilisé dans les *Revenus autres que d'intérêts* de l'état consolidé des résultats est négligeable (un gain non réalisé de 1 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2008). Toutes les composantes de la variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés utilisés ont été incluses aux fins de l'évaluation de l'efficacité de la couverture des flux de trésorerie.

GESTION DU RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité survient lorsque les sources de fonds deviennent insuffisantes pour respecter les versements prévus dans le cadre des engagements de la Banque. Le risque de liquidité provient de deux sources, soit de l'asymétrie des flux de trésorerie se rapportant à l'actif et au passif et des caractéristiques de certains produits comme les engagements de crédit et les dépôts à vue.

La Banque s'efforce d'atteindre les objectifs suivants en tout temps :

- respecter tous ses engagements de décaissement (au bilan et hors bilan) sur une base continue;
- éviter d'avoir à réunir des fonds rapidement, ce qui forcerait la Banque à payer des frais de financement excessifs ou à vendre des actifs facilement négociables à des conditions défavorables;
- respecter les limites de risque; et
- suivre de près les meilleures pratiques du marché et l'évolution de la réglementation en matière de liquidité.

Le conseil d'administration est, en dernier ressort, responsable de la politique de gestion des liquidités et de financement. La gestion des liquidités de la Banque est régie par l'élaboration d'une politique de nature prudente, qui identifie les responsabilités en matière de surveillance, de même que par l'établissement de limites et la mise en œuvre de techniques efficaces en vue de surveiller, de mesurer et de contrôler l'exposition au risque de liquidité.

Gestion du financement et diversification

Le passif-dépôts de base représente la principale source de financement de la Banque. Dans ce contexte, la diversification du financement en fonction du déposant et de l'échéancier constitue un élément important de la stratégie de gestion des liquidités.

La Banque vise à obtenir une source de financement diversifiée par emplacement géographique, par devise, par instrument et par déposant ou contrepartie sur les marchés des emprunts garantis et non garantis. De plus, la Banque participe activement à des programmes de titrisation qui lui donnent accès à du financement à long terme et lui fournissent un outil de gestion du capital.

Pour assurer la stabilité de l'accès au marché, la Banque maintient et développe des relations directes avec les principaux bailleurs de fonds actifs sur le marché monétaire canadien, elle exerce et déploie ses activités sur les marchés interbancaires et des entreprises aux États-Unis, en Europe et en Asie, et elle favorise l'allongement des durées des dépôts à terme lorsque cette mesure s'avère économiquement avantageuse et souhaitable du point de vue stratégique.

Mesure du risque de liquidité

Le risque de liquidité est géré sur une base consolidée par l'attribution de limites à un ensemble de mesures du risque. Les décisions quotidiennes de financement à court terme s'appuient sur la position d'encaisse nette cumulative quotidienne. Quant aux décisions de financement et de liquidité à long terme, elles sont fondées sur les ratios de liquidité, la période de survie et un indicateur appelé le « capital en liquidité ». Ceci permet à la Banque d'atteindre un équilibre optimal entre le financement à long terme et les fonds achetés.

En outre, la Banque restreint sa dépendance à l'égard d'un déposant en particulier afin d'éviter toute concentration inutile de dépôts provenant d'une source unique. À cet égard, les fonds achetés sont limités à un pourcentage du total des dépôts et un montant maximum est établi par déposant.

En dernier lieu, un plan détaillé de relève de liquidité est décrit dans la politique.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS | Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(non vérifiées) (en millions de dollars)

3 – Gestion des risques associés aux instruments financiers (suite)

Le tableau suivant présente les passifs financiers et les engagements de prêts par échéance contractuelle restante, à l'exception de la juste valeur des instruments financiers dérivés détenus à des fins de négociation et des engagements afférents à des titres vendus à découvert.

Au 31 juillet 2008

	Payables à vue	Payables à préavis	Payables à termes fixes				Total
			Moins d'un an	De 1 à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	
Particuliers	2 903	14 547	7 787	3 374	4 131	35	32 777
Autres	6 878	7 069	17 269	1 358	2 142	1 175	35 891
Total dépôts	9 781	21 616	25 056	4 732	6 273	1 210	68 668
			Moins d'un an	De 1 à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat			7 287	–	–	–	7 287
Instruments financiers dérivés désignés							
Élément de couverture de la juste valeur			5	2	5	3	15
Élément de couverture des flux de trésorerie			–	–	100	8	108
Total des instruments financiers dérivés désignés			5	2	105	11	123
Déventures subordonnées			287	–	500	1 395	2 182
Engagements de prêts			25 240	–	–	–	25 240

4 – Informations sur le capital**OBJECTIFS, POLITIQUES ET PROCÉDURES DE GESTION DU CAPITAL**

La gestion du capital consiste à maintenir l'équilibre entre le capital requis en fonction des risques, des ratios de capital réglementaire satisfaisant aux exigences minimales d'une institution financière bien capitalisée, conformément à la définition qu'en donne le Bureau du surintendant des institutions financières (le « Surintendant »), et de la production d'un rendement concurrentiel de l'avoir des actionnaires.

Le conseil d'administration, sur recommandation du CVGR, approuve chaque année une politique détaillée de gestion du capital de même que le plan de capital de la Banque. Cette politique énonce les principes et les pratiques que la Banque intègre à sa stratégie de gestion du capital, et les critères de base qu'elle adopte pour s'assurer qu'elle dispose, en tout temps, d'un montant en capital suffisant et qu'elle gère celui-ci avec prudence en vue de ses besoins futurs en capital. Le plan de capital fixe les cibles opérationnelles et prend en compte les niveaux prévus de l'actif pondéré en fonction des risques évalués selon l'approche réglementaire. De plus, le plan de capital analyse les différentes stratégies s'offrant à la Banque pour optimiser la gestion du capital, comme l'émission et le rachat de titres de participation et de titres d'emprunt subordonnés, de même que la politique de dividendes.

GESTION DU CAPITAL

Le ratio de capital est le rapport – exprimé en pourcentage – du capital défini par réglementation à l'actif pondéré en fonction du risque. La définition adoptée par la Banque des règlements internationaux (la « BRI ») distingue trois catégories de capital : le « capital de catégorie 1 » qui comprend les capitaux propres éligibles attribuables aux actionnaires ordinaires et aux détenteurs d'actions privilégiées à dividendes non cumulatifs, le montant admissible des instruments novateurs ainsi que les participations sans contrôle, desquels on déduit les écarts d'acquisition, puis le « capital de catégorie 2 » qui comprend la valeur comptable des autres actions privilégiées et la portion admissible des dettes subordonnées, la provision générale admissible pour le risque de crédit de même que le montant admissible des instruments novateurs qui ne peut pas être inclus dans le capital de catégorie 1. Conformément aux règles de la BRI, le Surintendant a défini une troisième catégorie de capital, destinée à couvrir expressément le risque de marché qui doit aussi être couvert par le capital de première catégorie. Le « capital total réglementaire » (ou capital total) représente la somme des diverses catégories de capital, déduction faite des placements dans les sociétés satellites et de la protection de premier niveau dans le cadre de la titrisation d'actifs.

Le 1^{er} novembre 2007, la Banque a adopté les exigences du nouveau dispositif des normes de fonds propres selon Bâle II. Ces nouvelles règles, établies en 2004 par la BRI située à Bâle, en Suisse, et adoptées par plusieurs pays à travers le monde, dont le Canada, modifient les règles d'adéquation des fonds propres qui datent de 1988.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS | Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(non vérifiées) (en millions de dollars)

4 – Informations sur le capital (suite)

Depuis le 1^{er} novembre 2007, la Banque utilise la méthode standard pour le risque de crédit. Cette méthode est sensiblement identique à celle utilisée au 31 octobre 2007. À compter de l'exercice 2010, elle adoptera la méthode de notation interne avancée, laquelle incorpore une plus grande sensibilité au risque de crédit des emprunteurs et des contreparties avec qui la Banque transige. En ce qui concerne le risque opérationnel, la Banque utilise la méthode standard depuis le 1^{er} novembre 2007. Cette méthode exige une charge de capital pour couvrir le risque opérationnel.

Le Surintendant considère que les institutions financières bien capitalisées maintiennent un ratio de 7 % pour leur capital de catégorie 1, et de 10 % pour le capital total. La Banque a maintenu des ratios qui satisfont à ces exigences au troisième trimestre 2008.

Outre les ratios de capital réglementaire, les banques sont également assujetties aux exigences d'un test de levier financier maximal. L'effet de levier se calcule en divisant l'actif total d'une banque, y compris certains éléments hors bilan, par son capital total. Le levier de la Banque répond aux exigences du test de levier au troisième trimestre 2008.

CAPITAL RÉGLEMENTAIRE	Selon Bâle II	Selon Bâle I
	31 juillet 2008	31 octobre 2007
Capital de catégorie 1		
Actions ordinaires	1 633	1 575
Surplus d'apport	36	32
Bénéfices non répartis	3 168	2 793
Gains et pertes de change non réalisés, déduction faite des opérations de couverture et après impôts, inscrits dans les <i>Autres éléments cumulés du résultat étendu</i>	(173)	(180)
Actions privilégiées perpétuelles non cumulatives	774	400
Instruments novateurs ⁽¹⁾	830	509
Participations sans contrôle ⁽²⁾	28	17
Cessions à découvert de nos propres actions	(2)	(1)
Capital brut de catégorie 1	6 294	5 145
Écart d'acquisition	(722)	(703)
Capital net de catégorie 1	5 572	4 442
Gains issus de ventes résultant d'opérations de titrisation	(38)	–
Capital net de catégorie 1 rajusté	5 534	4 442
Capital de catégorie 2		
Déventures subordonnées	2 144	1 641
Provision générale admissible pour risque de crédit	331	308
Gains nets non réalisés cumulés après impôts sur les titres de participation disponibles à la vente inscrits dans les <i>Autres éléments cumulés du résultat étendu</i>	–	80
Instruments novateurs excédentaires admissibles de catégorie 1 ⁽¹⁾	145	–
Autres déductions	(424)	(355)
Capital de catégorie 2 rajusté	2 196	1 674
Capital total	7 730	6 116

(1) 400 000 NBC CapS II – série 1 et 350 000 NBC CapS II – série 2 émis par Fiducie d'actifs BNC présentés dans les Participations sans contrôle ainsi que le dépôt de la Fiducie de Capital BNC de 225 M\$.

(2) Excluant 400 000 NBC CapS II – série 1 et 350 000 NBC CapS II – série 2 émis par Fiducie d'actifs BNC, 300 000 actions privilégiées, série A, échangeables, à dividendes non cumulatifs émises par NB Capital Corporation, les fonds communs de placement et les autres entités consolidées conformément à l'application de la NOC-15.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS | Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(non vérifiées) (en millions de dollars)

5 – Valeurs comptables des actifs financiers et des passifs financiers par catégorie

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés au bilan consolidé soit à la juste valeur, soit au coût ou au coût après amortissement selon les catégories définies par le cadre comptable relatif aux instruments financiers. Les valeurs comptables de chacune des catégories d'actifs et de passifs financiers sont présentées dans le tableau suivant.

Au 31 juillet 2008

	Détenus à des fins de négociation	Désignés à des fins de négociation	Disponibles à la vente	Prêts et créances	Passifs financiers au coût ou au coût après amortissement	Dérivés désignés comme élément de couverture des flux de trésorerie	Dérivés désignés comme élément de couverture de la juste valeur
ACTIFS FINANCIERS							
Encaisse	276	–	–	–	–	–	–
Dépôts auprès d'institutions financières	–	–	–	2 814	–	–	–
Valeurs mobilières							
Disponibles à la vente	–	–	8 157	–	–	–	–
Détenues à des fins de négociation	38 557	–	–	–	–	–	–
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente							
	–	–	–	7 148	–	–	–
Prêts							
	–	–	–	50 136	–	–	–
Autres actifs							
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	–	–	–	4 760	–	–	–
Juste valeur des instruments financiers dérivés	5 144	–	–	–	–	112	161
Actifs divers	–	–	–	1 919	–	–	–
Total des actifs financiers	43 977	–	8 157	66 777	–	112	161
PASSIFS FINANCIERS							
Dépôts							
Particuliers	–	–	–	–	32 777	–	–
Entreprises et administrations publiques	–	518	–	–	28 446	–	–
Institutions de dépôts	–	–	–	–	6 702	–	–
Dépôt de la Fiducie de Capital BNC	–	–	–	–	225	–	–
Autres passifs							
Acceptations	–	–	–	–	4 760	–	–
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	18 432	–	–	–	–	–	–
Valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat	–	–	–	–	7 287	–	–
Juste valeur des instruments financiers dérivés	4 246	–	–	–	–	108	15
Passifs divers	–	–	–	–	7 016	–	–
Débitures subordonnées	–	–	–	–	2 182	–	–
Total des passifs financiers	22 678	518	–	–	89 395	108	15

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS | Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(non vérifiées) (en millions de dollars)

5 – Valeurs comptables des actifs financiers et des passifs financiers par catégorie (suite)

Au 31 octobre 2007

	Détenus à des fins de négociation	Désignés à des fins de négociation	Disponibles à la vente	Prêts et créances	Passifs financiers au coût ou au coût après amortissement	Dérivés désignés comme élément de couverture des flux de trésorerie	Dérivés désignés comme élément de couverture de la juste valeur
ACTIFS FINANCIERS							
Encaisse	283	–	–	–	–	–	–
Dépôts auprès d'institutions financières	–	–	836	2 209	–	–	–
Valeurs mobilières							
Disponibles à la vente	–	–	8 442	–	–	–	–
Détenues à des fins de négociation	30 828	–	–	–	–	–	–
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente							
	–	–	–	5 966	–	–	–
Prêts							
	–	–	–	47 960	–	–	–
Autres actifs							
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	–	–	–	4 085	–	–	–
Juste valeur des instruments financiers dérivés	4 702	–	–	–	–	2	179
Actifs divers	–	–	–	5 194	–	–	–
Total des actifs financiers	35 813	–	9 278	65 414	–	2	179
PASSIFS FINANCIERS							
Dépôts							
Particuliers	–	–	–	–	30 215	–	–
Entreprises et administrations publiques	–	297	–	–	33 500	–	–
Institutions de dépôts	–	–	–	–	6 561	–	–
Dépôt de la Fiducie de Capital BNC	–	–	–	–	225	–	–
Autres passifs							
Acceptations	–	–	–	–	4 085	–	–
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	16 223	–	–	–	–	–	–
Valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat	–	–	–	–	2 070	–	–
Juste valeur des instruments financiers dérivés	3 314	–	–	–	–	85	216
Passifs divers	–	–	–	–	7 541	–	–
Débiteures subordonnées							
	–	–	–	–	1 605	–	–
Total des passifs financiers	19 537	297	–	–	85 802	85	216

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS | Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(non vérifiées) (en millions de dollars)

6 – Revenus liés aux activités de négociation

Le revenu des activités de négociation comprend le revenu net d'intérêts lié aux activités de négociation, les revenus de négociation comptabilisés dans les *Revenus autres que d'intérêts*, ainsi que l'incidence des participations sans contrôle.

Le revenu net d'intérêts comprend les intérêts et les dividendes liés aux actifs et passifs financiers associés aux activités de négociation, déduction faite des frais d'intérêts et des revenus d'intérêts liés au financement de ces actifs et passifs financiers.

Les revenus autres que d'intérêts comprennent les gains et les pertes réalisés et non réalisés sur les valeurs mobilières détenues à des fins de négociation, les revenus tirés des instruments financiers dérivés détenus à des fins de négociation et la variation de la juste valeur des passifs financiers désignés comme détenus à des fins de négociation.

L'incidence des participations sans contrôle tient compte des revenus ou pertes de négociation attribuables à des tiers.

REVENUS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE NÉGOCIATION

	Trimestre terminé le			Neuf mois terminés le	
	31 juillet 2008	30 avril 2008	31 juillet 2007	31 juillet 2008	31 juillet 2007
Revenu net d'intérêts	98	14	(38)	228	(141)
Revenus autres que d'intérêts	(20)	(5)	96	(101)	411
Participations sans contrôle	29	(14)	8	77	(16)
Total	107	(5)	66	204	254

7 – Actifs financiers disponibles à la vente

Au 31 juillet 2008

	Coût ou coût non amorti	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Valeur comptable
Titres émis ou garantis par				
Le Canada	2 552	6	(2)	2 556
Les provinces	1 585	4	(2)	1 587
Les municipalités et les commissions scolaires	2	–	–	2
Le Trésor américain				
et autres organismes américains	157	–	–	157
Autres titres de créances	2 822	6	(17)	2 811
Titres de participation	1 084	26	(66)	1 044
Total des valeurs mobilières disponibles à la vente	8 202	42	(87)	8 157

Les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués périodiquement afin de déterminer s'il existe une indication objective de dépréciation autre que temporaire. Les pertes brutes non réalisées sur les titres de participation sont principalement imputables à la fluctuation des prix sur le marché ou aux variations de change. La Banque a la capacité et l'intention de détenir ces titres pendant une période suffisante afin de permettre tout recouvrement de leur juste valeur. Au 31 juillet 2008, la Banque a conclu que les pertes brutes non réalisées sont temporaires.

Pertes de valeur comptabilisées

Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2008, un montant de 16 M\$ (20 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2008) au titre des pertes de valeur sur les titres disponibles à la vente, que la Banque a considérées comme autres que temporaires, a été comptabilisé dans les *Gains (pertes) sur valeurs mobilières disponibles à la vente* à l'état consolidé des résultats.

Valeurs mobilières disponibles à la vente présentées au coût

La Banque détient des titres de participation tels que des unités de fonds communs de placement ainsi que d'autres titres qui sont classés comme disponibles à la vente, mais qui sont présentés au coût parce qu'ils ne sont pas négociés sur un marché actif. Les valeurs mobilières disponibles à la vente présentées au coût dans le bilan consolidé totalisent 288 M\$. Certains de ces titres ont une juste valeur pouvant être estimée. L'écart entre la juste valeur estimative et le coût de ces titres totalise un gain de 39 M\$.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS | Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)*(non vérifiées) (en millions de dollars)***8 – Papier commercial adossé à des actifs**

Le 23 décembre 2007, le comité pancanadien (Comité) des investisseurs sur le papier commercial adossé à des actifs (PCAA) structuré émis par des tiers, a approuvé une entente de principe visant à restructurer les séries liées au PCAA émis par 20 fiducies. Le 17 mars 2008, le Comité a annoncé le dépôt d'une requête devant la Cour supérieure de justice de l'Ontario en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies*, demandant à la Cour de convoquer les porteurs de billets à une assemblée afin qu'ils votent sur le plan de restructuration proposé par le Comité. Le 25 avril 2008, approximativement 96 % des porteurs de billets ont voté en faveur du plan de restructuration et le 5 juin 2008, la Cour supérieure de justice de l'Ontario a approuvé le plan de restructuration proposé par le Comité relativement au PCAA émis par des tiers.

Le 18 juin 2008, un certain nombre de sociétés détentrices de PCAA ont présenté une requête à la Cour d'appel de l'Ontario pour contester la décision de la Cour supérieure de justice de l'Ontario, qui approuvait le plan du Comité visant à restructurer le PCAA émis par des tiers d'un montant de 32 G\$. Le Comité a demandé à la Cour d'appel de rejeter les procédures et de laisser en place l'approbation du plan de restructuration en faveur duquel la majorité des porteurs de billets concernés avait voté en avril 2008. Le 18 août 2008, la Cour d'appel de l'Ontario a rejeté les procédures. La décision de la Cour d'appel de l'Ontario peut être contestée devant la Cour suprême du Canada sur autorisation à interjeter appel. Cependant, la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* stipule qu'aucun appel devant la Cour suprême du Canada ne donnera lieu à un arrêt des procédures à moins d'une ordonnance de la Cour suprême du Canada.

Au 31 juillet 2008, la valeur comptable du PCAA détenu par la Banque, avant charges pour baisse de valeur, était de 2 250 M\$ et les actifs sous-jacents dans le cadre du plan de restructuration proposé se répartissent de la façon suivante :

Type d'actifs sous-jacents	Valeur comptable avant charges pour baisse de valeur
Actifs synthétiques ou actifs hybrides	
Catégorie A-1	723
Catégorie A-2	682
Catégorie B	117
Catégorie C	47
Total des actifs synthétiques ou actifs hybrides	1 569
Actifs traditionnels ⁽¹⁾	186
Actifs inadmissibles	282
PCAA exclu du plan de restructuration pancanadien	213
Total des actifs sous-jacents ⁽²⁾	2 250

(1) Comprend les séries garanties exclusivement par des actifs traditionnels.

(2) Les actifs sous-jacents des séries liées au PCAA de tiers détenu par la Banque sont composés à 55 % de billets supraprioritaires à levier, à 20 % de titres adossés à des créances avec flux groupés entièrement capitalisés, à 16 % d'actifs traditionnels et à 9 % d'encaisse.

Établissement de la juste valeur

Pour déterminer la valeur du PCAA qu'elle détient, la Banque a établi une fourchette de la juste valeur estimative. La valeur comptable du PCAA détenu par la Banque, en date du 31 juillet 2008, était de 1 671 M\$, dont 1 552 M\$ étaient classés parmi les *Valeurs mobilières disponibles à la vente* et 119 M\$ étaient classés parmi les *Valeurs mobilières détenues à des fins de négociation*. Une charge pour baisse de valeur de 12 M\$ a été enregistrée au troisième trimestre dans les *Gains (pertes) sur valeurs mobilières disponibles à la vente* à l'état consolidé des résultats et elle se rapporte à une fiducie qui n'est pas comprise dans le plan de restructuration pancanadien.

Au 31 juillet 2008, la Banque a déterminé la juste valeur du PCAA selon les catégories d'actifs sous-jacents proposées dans le plan de restructuration. Dans le cas des actifs synthétiques ou actifs hybrides, des actifs traditionnels, de la facilité de financement de marge et du PCAA restructuré ne faisant pas partie du plan pancanadien de restructuration, la Banque a tenu compte de la qualité des actifs sous-jacents et de la probabilité de réussir la restructuration.

Advenant la réussite de la restructuration, la Banque a déterminé la juste valeur au moyen de l'analyse des flux de trésorerie actualisés. Les hypothèses principales concernant cette méthodologie s'appuient sur des instruments négociés assortis de profils de risque similaires (par exemple, tranches de l'indice CDX.IG) et sur la forte probabilité d'une restructuration réussie établie à 90 %. Les coupons et les échéances s'appuient sur les conditions prévues de la restructuration proposée.

Advenant l'échec de la restructuration, la juste valeur de chacune des catégories d'actifs détenus par les fiducies est déterminée selon une analyse des actifs sous-jacents des fiducies. La juste valeur de ces actifs est basée sur la valeur d'instruments comparables observée sur les marchés. Par exemple, dans le cas des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles, les justes valeurs ont été déterminées selon l'indice ABX. En ce qui concerne les titres adossés à des créances hypothécaires commerciales (TACHC), des indices TACHC, dont l'indice CMBX, ont été choisis. Cette méthodologie a aussi été utilisée pour le PCAA non restructuré et exclu du plan de restructuration pancanadien de même que pour le PCAA soutenu par des actifs inadmissibles.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS | Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(non vérifiées) (en millions de dollars)

8 – Papier commercial adossé à des actifs (suite)

L'évaluation de la Banque a été fondée sur son appréciation des conditions en vigueur au 31 juillet 2008, ce qui pourrait changer durant les périodes futures. L'hypothèse d'une variation de 5 % de la probabilité de réussite de la restructuration se traduirait par une augmentation ou une diminution de 35 M\$ de la juste valeur. L'évaluation de la juste valeur du PCAA est complexe et requiert un processus d'envergure comprenant l'utilisation de modèles quantitatifs et d'hypothèses pertinentes. Les changements possibles qui pourraient avoir une incidence importante sur la valeur future du PCAA comprennent (1) des changements à la valeur des actifs sous-jacents, (2) l'évolution de la liquidité du marché du PCAA, (3) les résultats de la restructuration des conduits et (4) un sévère ralentissement économique en Amérique du Nord.

9 – Cessions de créances

NOUVELLES ACTIVITÉS DE TITRISATION

Prêts hypothécaires assurés et créances sur cartes de crédit

La Banque titrise des prêts hypothécaires résidentiels assurés par la création de titres hypothécaires.

En vertu d'une entente de 1998, elle vend également à une fiducie des créances sur cartes de crédit sur une base renouvelable.

Le gain ou la perte avant impôts issu des opérations de titrisation, déduction faite des frais de transaction, est constaté dans les *Revenus de titrisation* de l'état consolidé des résultats.

Activités de titrisation pour le trimestre terminé le :	31 juillet 2008	30 avril 2008		31 juillet 2007
	Prêts hypothécaires assurés	Prêts hypothécaires assurés	Créances sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires assurés
Produit net en espèces	797	692	398 ⁽¹⁾	451
Titres acquis adossés à des créances mobilières ⁽²⁾	–	–	23	–
Droits conservés relatifs aux intérêts futurs excédentaires	31	29	13	11
Passif de gestion pris en charge	(4)	(4)	(3)	(2)
	824	717	431	460
Créances titrisées et vendues	802 ⁽³⁾	694 ⁽⁴⁾	423	461
Gain (perte) avant impôts, déduction faite des frais de transaction	22	23	8	(1)
Titres hypothécaires créés et conservés inscrits dans les Valeurs mobilières disponibles à la vente	45	39	–	7

⁽¹⁾ Le produit net en espèces reçu correspond au produit brut de 423 M\$ moins les fonds affectés à l'achat de titres émis par la Fiducie de 23 M\$ et les frais de transaction.⁽²⁾ Ces titres sont présentés dans les Valeurs mobilières disponibles à la vente du bilan consolidé.⁽³⁾ Comprend 272 M\$ de créances titrisées au 1^{er} trimestre 2008 et au cours d'exercices financiers antérieurs.⁽⁴⁾ Comprend 151 M\$ de créances titrisées au cours d'exercices financiers antérieurs.

Activités de titrisation pour les neuf mois terminés le :	31 juillet 2008		31 juillet 2007
	Prêts hypothécaires assurés	Créances sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires assurés
Produit net en espèces	2 693	398 ⁽¹⁾	1 802
Titres acquis adossés à des créances mobilières ⁽²⁾	–	23	–
Droits conservés relatifs aux intérêts futurs excédentaires	89	13	50
Passif de gestion pris en charge	(15)	(3)	(10)
	2 767	431	1 842
Créances titrisées et vendues	2 704 ⁽³⁾	423	1 823
Gain avant impôts, déduction faite des frais de transaction	63	8	19
Titres hypothécaires créés et conservés inscrits dans les Valeurs mobilières disponibles à la vente	471	–	7

⁽¹⁾ Le produit net en espèces reçu correspond au produit brut de 423 M\$ moins les fonds affectés à l'achat de titres émis par la Fiducie de 23 M\$ et les frais de transaction.⁽²⁾ Ces titres sont présentés dans les Valeurs mobilières disponibles à la vente du bilan consolidé.⁽³⁾ Comprend 541 M\$ de créances titrisées au cours d'exercices financiers antérieurs.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS | Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(non vérifiées) (en millions de dollars)

9 – Cessions de créances (suite)**INCIDENCE DES ACTIVITÉS DE TITRISATION SUR CERTAINS POSTES DE L'ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS****Revenus de titrisation pour le trimestre terminé le 31 juillet**

	Gains provenant de la vente d'actifs		Revenus de gestion		Autres		Total	
	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007
Prêts hypothécaires								
assurés	22	(1)	5	4	–	–	27	3
autres ⁽¹⁾	–	–	–	–	–	1	–	1
Créances sur cartes de crédit ⁽²⁾	28	26	7	6	(2)	3	33	35
Total	50	25	12	10	(2)	4	60	39

Revenus de titrisation pour les neuf mois terminés le 31 juillet

	Gains provenant de la vente d'actifs		Revenus de gestion		Autres		Total	
	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007
Prêts hypothécaires								
assurés	63	19	14	12	–	–	77	31
autres ⁽¹⁾	–	–	–	–	–	1	–	1
Créances sur cartes de crédit ⁽³⁾	68	65	17	14	2	24	87	103
Total	131	84	31	26	2	25	164	135

(1) Au cours de l'exercice 2000, la Banque a vendu à une fiducie des prêts hypothécaires non assurés sur des immeubles ayant cinq logements ou plus. La Banque a mis fin à ce programme en juillet 2007.

(2) Opérations de titrisation à rechargement.

(3) Opérations de titrisation à rechargement et nouvelles activités de titrisation.

HYPOTHÈSES CLÉS

Voici les hypothèses clés utilisées pour mesurer la juste valeur des droits conservés relatifs aux intérêts futurs excédentaires à la date de vente pour les opérations effectuées au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2008.

	Prêts hypothécaires assurés	Créances sur cartes de crédit
	Taux fixe	
Durée de vie moyenne pondérée (en mois)	31,7	–
Taux de remboursement (par mois)	–	25,8 %
Taux de remboursement anticipé	17,0 %	–
Marge excédentaire, déduction faite des pertes sur créances	1,7 %	10,8 %
Pertes sur créances prévues	–	3,9 %
Taux d'actualisation	3,6 %	17,0 %

AUTRES CESSIONS

La Banque vend des prêts hypothécaires assurés et non assurés à un fonds commun de placement administré par la Banque. Le gain avant impôts est comptabilisé dans les *Revenus autres que d'intérêts – Divers* de l'état consolidé des résultats.

	Trimestre terminé le	Neuf mois terminés le	
	31 juillet 2008	31 juillet 2008	31 juillet 2007
Produit net en espèces	76	76	100
Prêts hypothécaires non assurés vendus	75	75	100
Gain avant impôts	1	1	–

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS | Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(non vérifiées) (en millions de dollars)

10 – Actifs financiers transférés mais non décomptabilisés

Dans le cadre de ses activités, la Banque conclut des transactions dans lesquelles elle transfère des actifs financiers à une tierce partie mais qui sont présentées au bilan consolidé car la transaction ne remplit pas les critères de décomptabilisation.

La valeur comptable des actifs financiers ainsi transférés est présentée dans le tableau suivant :

	31 juillet 2008	31 octobre 2007
Valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat	7 317	1 921
Valeurs mobilières prêtées	4 874	4 103

11 – Passifs financiers désignés à des fins de négociation

Certains dépôts comportant un ou plusieurs dérivés incorporés sont désignés comme étant détenus à des fins de négociation. Ces dépôts sont présentés au passif à la rubrique *Dépôts* au bilan consolidé.

La juste valeur de ces dépôts totalise 518 M\$ au 31 juillet 2008. La variation de la juste valeur au montant de 16 M\$ pour le trimestre a été constatée comme un gain dans les *Revenus de négociation* de l'état consolidé des résultats (49 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2008). La variation de la juste valeur attribuable au risque de crédit représente une perte non réalisée et totalise un montant de 4 M\$ pour le trimestre (2 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2008).

Le montant à l'échéance, que la Banque sera tenue par contrat de payer aux détenteurs de ces dépôts, est variable et sera différent de la juste valeur au 31 juillet 2008.

12 – Débentures subordonnées

Le 1^{er} mai 2008, la Banque a émis 500 M\$ de débentures subordonnées échéant en 2018. L'intérêt au taux annuel de 5,55 % est payable semestriellement le 15^e jour de mai et de novembre de chaque année.

13 – Participations sans contrôle

	Libellés en devises	31 juillet 2008	31 octobre 2007
400 000 NBC CapS II – série 1 émis par Fiducie d'actifs BNC ⁽¹⁾		400	–
350 000 NBC CapS II – série 2 émis par Fiducie d'actifs BNC ⁽²⁾		350	–
300 000 actions privilégiées, série A, échangeables, à dividendes non cumulatifs, émises par NB Capital Corporation ⁽³⁾	300 US	308	284
Fonds communs de placement consolidés conformément à l'application de la NOC-15		48	26
Autres entités consolidées conformément à l'application de la NOC-15		1 356	630
Autres		28	20
Total		2 490	960

(1) Le 22 janvier 2008, la Banque a émis par l'intermédiaire de sa filiale Fiducie d'actifs BNC (la « Fiducie »), une fiducie à capital fixe créée sous le régime des lois de l'Ontario, 400 000 parts de fiducie cessibles sans droit de vote appelées titres de la Fiducie de capital – série 1, ou NBC CapS II – série 1. Ces titres ne sont pas rachetables ni échangeables au gré du porteur contre des actions privilégiées de la Banque. Le produit brut tiré du placement, de 400 M\$, a été utilisé par la Fiducie pour financer l'acquisition auprès de la Banque de coparticipations dans des hypothèques.

La distribution non cumulative en espèces par NBC CapS II – série 1 payable le 30 juin 2008 sera de 31,715 \$. Par la suite, cette distribution sera de 36,175 \$ (soit un rendement annuel de 7,235 % sur le prix d'émission initial de 1 000 \$); elle sera payée par la Fiducie semestriellement à compter du 31 décembre 2008 jusqu'au 30 juin 2018 inclusivement. Pour chaque date de distribution postérieure au 30 juin 2018, elle correspondra au produit obtenu de la multiplication de 1 000 \$ par la moitié de la somme du taux applicable des acceptations bancaires en vigueur et de 3,79 %. Aucune distribution en espèces ne sera payable, par la Fiducie sur les NBC CapS II – série 1, si la Banque omet de déclarer des dividendes réguliers sur ses actions privilégiées ou, s'il n'y a aucune action privilégiée alors en circulation, sur ses actions ordinaires en circulation. Dans ce cas, les fonds nets distribuables de la Fiducie seront versés à la Banque en tant qu'unique porteur des titres spéciaux de la Fiducie, représentant la participation résiduelle dans la Fiducie. Si la Fiducie omet de verser le montant intégral des distributions semestrielles sur les NBC CapS II – série 1, la Banque s'abstiendra de déclarer des dividendes sur ses actions privilégiées et actions ordinaires pendant une période déterminée.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS | Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(non vérifiées) (en millions de dollars)

13 – Participations sans contrôle (suite)

À compter du 30 juin 2013 ou avant, s'il y a survenance d'événements de nature réglementaire ou fiscale prédéterminés, la Fiducie pourra, à son gré, racheter en totalité les NBC CapS II – série 1 sans le consentement des porteurs, sous réserve d'un avis écrit préalable et de l'approbation préalable du Surintendant.

À compter du 22 janvier 2013, la Fiducie pourra, avec l'accord du Surintendant, acheter les NBC CapS II – série 1 en totalité ou en partie sur le marché libre ou par appel d'offres ou de gré à gré à n'importe quel prix. Les NBC CapS II – série 1 achetés par la Fiducie seront annulés et ne seront pas réémis.

Chaque NBC CapS II – série 1 sera échangé automatiquement, sans le consentement des porteurs, contre 40 actions privilégiées de premier rang, série 19 de la Banque, à la survenance de l'un ou l'autre des cas suivants : i) des procédures sont amorcées en vue de la liquidation de la Banque; ii) le Surintendant prend le contrôle de la Banque; iii) la Banque affiche un ratio des fonds propres de catégorie 1 inférieur à 5 % ou un ratio de l'ensemble des fonds propres inférieur à 8 %; ou iv) le Surintendant a demandé à la Banque d'augmenter son capital ou d'obtenir des liquidités supplémentaires, et la Banque choisit de procéder à l'échange automatique ou la Banque ne se conforme pas à cette directive d'une manière satisfaisante pour le Surintendant. Les actions privilégiées de premier rang, série 19 de la Banque confèrent aux porteurs des dividendes en espèces semestriels et non cumulatifs et seront rachetables au gré de la Banque, avec l'approbation préalable du Surintendant, à compter du 30 juin 2013, mais ne seront pas rachetables au gré des porteurs. En cas d'échange automatique, la Banque détiendra tous les titres fiduciaires de capital en circulation de la Fiducie.

Aux fins du capital réglementaire, les NBC CapS II – série 1 d'un montant de 400 M\$ se qualifient à titre d'instruments de capital novateur et sont admissibles à titre de capital de catégorie 1. Selon les directives du Surintendant, les instruments de capital novateur peuvent être constitués d'une tranche représentant jusqu'à concurrence de 15 % du montant net du capital de catégorie 1 et d'une tranche additionnelle de 5 % admissible à titre de capital de catégorie 2B.

- (2) Le 30 juin 2008, la Banque a émis par l'intermédiaire de sa filiale Fiducie d'actifs BNC (la « Fiducie »), une fiducie à capital fixe créée sous le régime des lois de l'Ontario, 350 000 parts de fiducie cessibles sans droit de vote appelées titres de la Fiducie de capital – série 2, ou NBC CapS II – série 2. Ces titres ne sont pas rachetables ni échangeables au gré du porteur contre des actions privilégiées de la Banque. Le produit brut tiré du placement, de 350 M\$, a été utilisé par la Fiducie pour financer l'acquisition auprès de la Banque de coparticipations dans des hypothèques.

La distribution non cumulative en espèces par NBC CapS II – série 2 sera de 37,235 \$ (soit un rendement annuel de 7,447 % sur le prix d'émission initial de 1 000 \$); elle sera payée par la Fiducie semestriellement à compter du 31 décembre 2008 jusqu'au 30 juin 2020 inclusivement. Pour chaque date de distribution postérieure au 30 juin 2020, elle correspondra au produit obtenu de la multiplication de 1 000 \$ par la moitié de la somme du taux applicable des acceptations bancaires en vigueur et de 4,09 %. Aucune distribution en espèces ne sera payable, par la Fiducie sur les NBC CapS II – série 2, si la Banque omet de déclarer des dividendes réguliers sur ses actions privilégiées ou, s'il n'y a aucune action privilégiée alors en circulation, sur ses actions ordinaires en circulation. Dans ce cas, les fonds nets distribuables de la Fiducie seront versés à la Banque en tant qu'unique porteur des titres spéciaux de la Fiducie, représentant la participation résiduelle dans la Fiducie. Si la Fiducie omet de verser le montant intégral des distributions semestrielles sur les NBC CapS II – série 2, la Banque s'abstiendra de déclarer des dividendes sur ses actions privilégiées et actions ordinaires pendant une période déterminée.

À compter du 31 juillet 2013 ou avant, s'il y a survenance d'événements de nature réglementaire ou fiscale prédéterminés, la Fiducie pourra, à son gré, racheter en totalité les NBC CapS II – série 2 sans le consentement des porteurs, sous réserve d'un avis écrit préalable et de l'approbation préalable du Surintendant.

À compter du 30 juin 2013, la Fiducie pourra, avec l'accord du Surintendant, acheter les NBC CapS II – série 2 en totalité ou en partie sur le marché libre ou par appel d'offres ou de gré à gré à n'importe quel prix. Les NBC CapS II – série 2 achetés par la Fiducie seront annulés et ne seront pas réémis.

Chaque NBC CapS II – série 2 sera échangé automatiquement, sans le consentement des porteurs, contre 40 actions privilégiées de premier rang, série 23 de la Banque, à la survenance de l'un ou l'autre des cas suivants : i) des procédures sont amorcées en vue de la liquidation de la Banque; ii) le Surintendant prend le contrôle de la Banque; iii) la Banque affiche un ratio des fonds propres de catégorie 1 inférieur à 5 % ou un ratio de l'ensemble des fonds propres inférieur à 8 %; ou iv) le Surintendant a demandé à la Banque d'augmenter son capital ou d'obtenir des liquidités supplémentaires, et la Banque choisit de procéder à l'échange automatique ou la Banque ne se conforme pas à cette directive d'une manière satisfaisante pour le Surintendant. Les actions privilégiées de premier rang, série 23 de la Banque confèrent aux porteurs des dividendes en espèces semestriels et non cumulatifs et seront rachetables au gré de la Banque, avec l'approbation préalable du Surintendant, à compter du 31 juillet 2013, mais ne seront pas rachetables au gré des porteurs. En cas d'échange automatique, la Banque détiendra tous les titres fiduciaires de capital en circulation de la Fiducie.

Aux fins du capital réglementaire, les NBC CapS II – série 2 d'un montant de 350 M\$ se qualifient à titre d'instruments de capital novateur et sont admissibles à titre de capital de catégorie 1. Selon les directives du Surintendant, les instruments de capital novateur peuvent être constitués d'une tranche représentant jusqu'à concurrence de 15 % du montant net du capital de catégorie 1 et d'une tranche additionnelle de 5 % admissible à titre de capital de catégorie 2B.

- (3) Dividende annuel de 8,35 % payable trimestriellement les 30 mars, 30 juin, 30 septembre et 30 décembre. Les actions privilégiées ne comportent pas de droit de vote. Elles sont rachetables au gré de l'émetteur depuis le 3 septembre 2007. NB Capital Corporation a annoncé le rachat de ces actions prévu le 30 septembre 2008. Les actions privilégiées, dont le prix de liquidation est de 1 000 \$ US par action, sont négociées à la bourse de New York sous forme d'actions de dépôt représentant 1/40 de chaque action. Chaque action privilégiée sera échangée automatiquement contre une nouvelle action privilégiée de premier rang, série Z de la Banque si un des événements suivants a lieu : i) la Banque est en défaut de paiement du dividende sur ses actions privilégiées de premier rang; ii) le ratio de capital réglementaire de base de la Banque est inférieur à 4 % ou le ratio réglementaire total est inférieur à 8 %; ou iii) à la demande du Surintendant, en vertu de l'alinéa 485(3) de la Loi sur les banques (Canada).

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS | Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(non vérifiées) (en millions de dollars)

14 – Capital-actions**Actions en circulation et dividendes déclarés au 31 juillet 2008**

	Nombre d'actions	Actions \$	Dividendes \$	Dividendes par action
Actions privilégiées de premier rang				
Série 15	8 000 000	200	9	1,0969
Série 16	8 000 000	200	7	0,9093
Série 20	6 900 000	173	3	0,4942
Série 21	8 050 000	201	2	–
	30 950 000	774	21	
Actions ordinaires				
	159 115 065	1 633	295	1,8600
		2 407	316	

ÉMISSION D' ACTIONS PRIVILÉGIÉES

Le 17 juin 2008, la Banque a émis 7 000 000 d'actions privilégiées de premier rang série 21 à dividende préférentiel et non cumulatif d'un montant trimestriel de 0,336 \$ l'action, pour une contrepartie de 171 M\$, déduction faite des commissions de 4 M\$. Le dividende initial sera payable le 15 novembre 2008 et s'élèvera à 0,55959 \$ par action. De plus, la Banque a accordé aux preneurs fermes une option d'attribution en excédent de l'émission leur permettant de souscrire, à tout moment dans les 30 jours suivant la date de clôture, jusqu'à 1 050 000 actions supplémentaires au prix de levée de 25,00 \$. Les preneurs fermes ont exercé cette option en souscrivant à 1 050 000 actions privilégiées série 21. La Banque a reçu en contrepartie 25 M\$, déduction faite des commissions de 1 M\$.

Le 16 avril 2008, la Banque a émis 6 000 000 d'actions privilégiées de premier rang série 20 à dividende préférentiel et non cumulatif d'un montant trimestriel de 0,375 \$ l'action, pour une contrepartie de 146 M\$, déduction faite des commissions de 4 M\$. Le dividende initial sera payable le 15 août 2008 et s'élèvera à 0,494178 \$ par action. De plus, la Banque a accordé aux preneurs fermes une option d'attribution en excédent de l'émission leur permettant de souscrire, à tout moment dans les 30 jours suivant la date de clôture, jusqu'à 900 000 actions supplémentaires au prix de levée de 25,00 \$. Les preneurs fermes ont exercé cette option en souscrivant à 900 000 actions privilégiées série 20. La Banque a reçu en contrepartie 22 M\$, déduction faite des commissions de 1 M\$.

ÉMISSION D' ACTIONS ORDINAIRES

Dans le cadre de l'acquisition de Bieber Securities Inc. conclue le 2 juin 2008, la Banque a émis 233 055 actions ordinaires évaluées à 12 M\$. De ce nombre, 162 750 actions ordinaires ont été placées sous écrou au nom des vendeurs et seront versées conditionnellement au maintien d'un certain niveau d'actifs sous gestion. La Banque prévoit que les conditions se réaliseront et que ces actions placées sous écrou seront versées au cours des trois prochains exercices.

RACHAT D' ACTIONS ORDINAIRES

Le 1^{er} février 2008, la Banque a débuté une offre publique de rachat pour annulation dans le cours normal de ses activités visant jusqu'à concurrence de 4 700 000 actions ordinaires au cours de la période de 12 mois qui se terminera au plus tard le 30 janvier 2009. Les rachats seront effectués sur le marché libre aux cours du marché par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto.

Le 1^{er} février 2007, la Banque avait déposé une offre publique de rachat pour annulation dans le cours normal de ses activités visant jusqu'à 8 102 000 actions ordinaires au cours de la période de 12 mois s'étant terminée le 31 janvier 2008. Le 23 janvier 2006, la Banque avait déposé une offre publique de rachat pour annulation dans le cours normal de ses activités visant jusqu'à 8 278 000 actions ordinaires au cours de la période de 12 mois s'étant terminée le 22 janvier 2007. Les rachats ont été effectués sur le marché libre aux cours du marché par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto. Les montants versés en excédent de la valeur comptable moyenne des actions ordinaires ont été imputés aux *Bénéfices non répartis*.

Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2008, la Banque n'a effectué aucun rachat d'actions. Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2007, la Banque avait racheté 4 742 000 actions ordinaires au prix de 300 M\$, ce qui avait réduit de 47 M\$ le capital-actions ordinaire et de 253 M\$ les bénéfices non répartis.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS | Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)*(non vérifiées) (en millions de dollars)***15 – Prestations de retraite et autres avantages sociaux futurs**

	Trimestre terminé le			Neuf mois terminés le	
	31 juillet 2008	30 avril 2008	31 juillet 2007	31 juillet 2008	31 juillet 2007
Charge au titre des prestations de retraite	9	9	15	28	45
Charge au titre des autres avantages sociaux futurs	3	2	3	8	8

16 – Rémunération à base d'actions**RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS**

Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2008, la Banque a octroyé 2 260 036 options d'achat d'actions (1 493 504 en 2007) à une juste valeur de 9,21 \$ (11,32 \$ en 2007).

Au 31 juillet 2008, il y avait 6 896 235 options d'achat d'actions en circulation.

La juste valeur des options octroyées a été évaluée, à la date d'attribution, à l'aide d'une variante du modèle Black & Scholes. Les hypothèses utilisées étaient les suivantes :

Neuf mois terminés le	31 juillet 2008	31 juillet 2007
Taux d'intérêt hors risque	4,40 %	4,05 %
Durée de vie prévue des options	6 ans	5 ans
Volatilité prévue	25,3 %	22,5 %
Dividendes prévus	4,6 %	3,3 %

	Trimestre terminé le			Neuf mois terminés le	
	31 juillet 2008	30 avril 2008	31 juillet 2007	31 juillet 2008	31 juillet 2007
Charge de rémunération constatée à l'égard des options d'achat d'actions	3	3	3	8	14

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS | Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(non vérifiées) (en millions de dollars)

17 – Bénéfice par action

Le bénéfice par action dilué est calculé en fonction du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, en tenant compte de l'effet de dilution des options d'achat d'actions selon la méthode du rachat d'actions.

	Trimestre terminé le			Neuf mois terminés le	
	31 juillet 2008	30 avril 2008	31 juillet 2007	31 juillet 2008	31 juillet 2007
Bénéfice par action de base					
Bénéfice net	286	165	243	706	716
Dividendes sur actions privilégiées	10	6	5	21	16
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	276	159	238	685	700
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de base (en milliers)	158 890	158 373	159 209	158 422	160 492
Bénéfice par action de base	1,73 \$	1,01 \$	1,49 \$	4,32 \$	4,36 \$
Bénéfice par action dilué					
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	276	159	238	685	700
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de base (en milliers)	158 890	158 373	159 209	158 422	160 492
Ajustement au nombre moyen d'actions ordinaires (en milliers) Options d'achat d'actions ⁽¹⁾	583	618	1 358	644	1 843
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation dilué (en milliers)	159 473	158 991	160 567	159 066	162 335
Bénéfice par action dilué	1,73 \$	1,00 \$	1,48 \$	4,30 \$	4,31 \$

(1) Pour le trimestre terminé le 31 juillet 2008, le calcul du bénéfice par action dilué ne tient pas compte d'un nombre moyen de 4 309 528 options en circulation à un prix de levée moyen pondéré de 58,89 \$ (un nombre moyen de 4 350 921 options en circulation à un prix de levée moyen pondéré de 58,91 \$ pour le trimestre terminé le 30 avril 2008 et un nombre moyen de 1 458 752 options en circulation à un prix de levée moyen pondéré de 65,90 \$ pour le trimestre terminé le 31 juillet 2007) car le prix de levée de ces options était supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la Banque. Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2008, le calcul du bénéfice par action dilué ne tient pas compte d'un nombre moyen de 4 014 041 options en circulation à un prix de levée moyen pondéré de 59,41 \$ (un nombre moyen de 1 228 230 options en circulation à un prix de levée moyen pondéré de 65,90 \$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2007) car le prix de levée de ces options était supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la Banque.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS | Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)*(non vérifiées) (en millions de dollars)***18 – Opérations de collatéral****NANTISSEMENT**

Dans le cours normal de ses activités, la Banque engage des valeurs mobilières et d'autres actifs en garantie de divers passifs. Le détail des éléments d'actif donnés en garantie est fourni dans le tableau suivant. Ces transactions sont conclues dans des termes et des conditions normalisés attribuables à ces types de transactions.

	31 juillet 2008	31 octobre 2007
Actifs donnés en garantie au titre des activités suivantes		
Opérations sur instruments financiers dérivés	450	948
Opérations relatives à des emprunts, des prêts de titres ou des accords de prise en pension	23 582	17 227
Organismes de compensation directe et autres	3 655	5 619
Total	27 687	23 794

ACTIFS FINANCIERS REÇUS EN GARANTIE

Au 31 juillet 2008, la juste valeur des actifs financiers reçus en garantie que la Banque est autorisée à vendre ou à redonner en garantie totalise 27 G\$ (27 G\$ au 31 octobre 2007).

Ces actifs financiers reçus en garantie ont été obtenus suite aux transactions de valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente, d'emprunts et de prêts de titres et d'opérations sur des instruments financiers dérivés.

Ces transactions sont conclues dans des termes et des conditions normalisés attribuables à ces types de transactions.

19 – Litiges

Dans le cours normal de ses activités, la Banque est partie à diverses poursuites judiciaires. Plusieurs de ces poursuites sont liées aux activités de prêts, lesquelles surviennent lorsque la Banque entreprend des démarches de recouvrement de ses créances. La Banque est aussi impliquée comme défenderesse ou partie à des recours collectifs qui sont intentés par des consommateurs contestant, entre autres, certains frais de transaction et l'augmentation non sollicitée de limite de cartes de crédit ou voulant se prévaloir de certaines dispositions législatives relatives à la protection du consommateur. La filiale de courtage de la Banque, Financière Banque Nationale, est également partie, dans le cours normal de ses activités, à diverses poursuites judiciaires dont la majorité sont liées aux activités du secteur des Services aux particuliers et portent généralement sur des questions de convenance de placements effectués par des investisseurs se fiant sur les conseils de leurs conseillers respectifs. De l'avis de la direction, d'après les renseignements dont elle dispose et en fonction de l'expérience passée, le montant global du passif éventuel s'y rapportant n'aura pas de répercussion défavorable importante sur la situation financière de la Banque.

Suite aux événements survenus dans le marché du papier commercial adossé à des actifs (PCAA) en août 2007, la Banque et ses filiales ont reçu des demandes de renseignements, plaintes, mises en demeure et une action en justice de certains de leurs clients relativement au rôle de celles-ci dans les transactions reliées au PCAA. Plusieurs de ces plaintes et mises en demeure ont fait l'objet d'une entente à l'amiable comprenant entre autres une quittance complète en faveur de la Banque et de ses filiales sujette à certaines conditions dont notamment l'approbation finale par les tribunaux et la mise en œuvre du plan de restructuration du marché du PCAA. Pour les plaintes, mises en demeure et action en justice qui n'ont pas fait l'objet d'une telle entente, il n'est pas possible à ce stade d'en déterminer l'issue. Cependant, celles-ci sont en partie visées par une quittance contenue au plan de restructuration qui limite de façon significative le droit de poursuite de ces clients. Cette quittance est aussi sujette à l'approbation finale par les tribunaux du plan de restructuration. À ce jour, la Cour supérieure de justice de l'Ontario a homologué le plan de restructuration et cette décision a été confirmée par la Cour d'appel de l'Ontario. À tout événement, face aux représentations faites par les détenteurs de PCAA à ce jour, la direction est d'avis que la Banque et ses filiales disposent de solides arguments de défense.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS | Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(non vérifiées) (en millions de dollars)

20 – Informations sectorielles

	Particuliers et entreprises		Gestion de patrimoine		Marchés financiers		Autres		Total	
	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007
Trimestre terminé le 31 juillet										
Revenu net d'intérêts ⁽¹⁾	351	348	36	31	158	(4)	(96)	(69)	449	306
Revenus autres que d'intérêts ⁽¹⁾	211	205	175	190	201	306	20	1	607	702
Revenu total	562	553	211	221	359	302	(76)	(68)	1 056	1 008
Charges d'exploitation	323	332	158	160	159	176	19	5	659	673
Contribution	239	221	53	61	200	126	(95)	(73)	397	335
Dotations aux pertes sur créances	46	33	–	–	–	–	(17)	(11)	29	22
Bénéfice (perte) avant charge (économie) d'impôts et participations sans contrôle	193	188	53	61	200	126	(78)	(62)	368	313
Charge (économie) d'impôts ⁽¹⁾	66	64	15	20	64	39	(50)	(52)	95	71
Participations sans contrôle	–	–	1	1	(27)	(6)	13	4	(13)	(1)
Bénéfice net (perte nette)	127	124	37	40	163	93	(41)	(14)	286	243
Actif moyen	52 831	49 396	703	650	87 369	90 929	(11 356)	(11 977)	129 547	128 998

	Particuliers et entreprises		Gestion de patrimoine		Marchés financiers		Autres		Total	
	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007
Neuf mois terminés le 31 juillet										
Revenu net d'intérêts ⁽²⁾	1 036	1 024	106	96	390	(59)	(291)	(231)	1 241	830
Revenus autres que d'intérêts ⁽²⁾	606	592	540	586	464	974	21	36	1 631	2 188
Revenu total	1 642	1 616	646	682	854	915	(270)	(195)	2 872	3 018
Charges d'exploitation	950	963	464	483	484	508	27	35	1 925	1 989
Contribution	692	653	182	199	370	407	(297)	(230)	947	1 029
Dotations aux pertes sur créances	135	111	–	–	(2)	–	(38)	(37)	95	74
Bénéfice (perte) avant charge (économie) d'impôts et participations sans contrôle	557	542	182	199	372	407	(259)	(193)	852	955
Charge (économie) d'impôts ⁽²⁾	187	183	55	64	135	125	(187)	(170)	190	202
Participations sans contrôle	–	–	3	4	(77)	19	30	14	(44)	37
Bénéfice net (perte nette)	370	359	124	131	314	263	(102)	(37)	706	716
Actif moyen	51 958	48 398	701	657	86 452	89 119	(12 325)	(12 015)	126 786	126 159

Particuliers et entreprises

Le secteur des Particuliers et entreprises regroupe le réseau des succursales, les services aux intermédiaires, les cartes de crédit, les assurances, les services aux entreprises ainsi que l'immobilier.

Gestion de patrimoine

Le secteur de la Gestion de patrimoine regroupe le courtage de plein exercice auprès des particuliers, le courtage direct, les fonds communs de placement, les services fiduciaires, les services de conseils en placements et la gestion de portefeuille.

Marchés financiers

Le secteur des Marchés financiers comprend le financement et le crédit aux grandes sociétés, les activités de trésorerie, y compris la gestion de l'actif et du passif de la Banque, et le courtage auprès des sociétés.

Autres

Cette rubrique regroupe les activités de titrisation, certains éléments non récurrents ainsi que la portion non allouée des services centraux.

Équivalent imposable

(1) Les conventions comptables sont les mêmes que celles qui sont décrites dans la note relative aux conventions comptables (note 1) à l'exception du revenu net d'intérêts, des revenus autres que d'intérêts et de la charge d'impôts des secteurs d'exploitation, qui sont présentés en équivalent imposable. L'équivalent imposable est une méthode de calcul qui consiste à ajuster certains revenus exempts d'impôt en les majorant de l'impôt qui aurait autrement été exigible. Pour l'ensemble des secteurs d'exploitation, le revenu net d'intérêts a été majoré de 32 M\$ (20 M\$ en 2007) et les revenus autres que d'intérêts ont été majorés de 12 M\$ (23 M\$ en 2007). Un montant égal est ajouté à la charge (économie) d'impôts. L'effet de ces ajustements est renversé sous la rubrique Autres.

(2) Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2008, le revenu net d'intérêts a été majoré de 96 M\$ (88 M\$ en 2007) et les revenus autres que d'intérêts ont été majorés de 50 M\$ (62 M\$ en 2007). Un montant égal est ajouté à la charge (économie) d'impôts. L'effet de ces ajustements est renversé sous la rubrique Autres.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS | Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(non vérifiées) (en millions de dollars)

21 – Cession

Le 3 janvier 2008, la Banque a conclu, par l'entremise d'une de ses filiales en propriété exclusive, la cession de la totalité des actions ordinaires de National Bank of Canada (International) Limited, à la société Crédit Agricole (Suisse) SA. Au terme de cette opération, la Banque a constaté un gain de 32 M\$, net des charges afférentes de 1 M\$, à l'état consolidé des résultats. Un gain additionnel de 6 M\$ sera constaté à l'état consolidé des résultats conditionnel au maintien d'un certain niveau d'actifs sous gestion.

22 – Événements postérieurs

Le 24 juillet 2008, NB Capital Corporation, une filiale de la Banque, a annoncé le rachat pour fins d'annulation de la totalité des 300 000 actions privilégiées Série A. Ces actions privilégiées Série A émises à 300 M\$ US seront rachetées au prix de 311 M\$ US le 30 septembre 2008.

Le 18 août 2008, la Cour d'appel de l'Ontario a entériné la décision de la Cour supérieure de justice de l'Ontario approuvant le plan du comité pancanadien des investisseurs visant à restructurer 32 G\$ de PCAA émis par des tiers. La décision de la Cour d'appel de l'Ontario peut être contestée devant la Cour suprême du Canada sur autorisation à interjeter appel. Cependant, la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* stipule qu'aucun appel devant la Cour suprême du Canada ne donnera lieu à un arrêt des procédures à moins d'une ordonnance de la Cour suprême du Canada.

Le 26 août 2008, la Banque a conclu, par l'entremise d'une de ses filiales en propriété exclusive, la cession d'une participation majoritaire dans Asset Management Finance Corporation (AMF), à la société Crédit Suisse Group AG. Le gain estimé résultant de cette transaction est de 65 M\$ et sera constaté à l'état consolidé des résultats au quatrième trimestre de l'exercice 2008. Suite à cette cession, la filiale de la Banque conserve une participation de 10,5 % dans AMF.

RENSEIGNEMENTS POUR LES ACTIONNAIRES ET INVESTISSEURS

Relations investisseurs

Les analystes financiers et les investisseurs qui souhaitent obtenir des informations financières concernant la Banque sont priés de communiquer avec le service des Relations avec les investisseurs.

600, rue De La Gauchetière Ouest, 7^e étage

Montréal (Québec) H3B 4L2

Sans frais : 1 866 517-5455

Télécopieur : 514 394-6196

Courriel : relationsinvestisseurs@bnc.ca

Site web : www.bnc.ca/relationsinvestisseurs

Relations publiques

600, rue De La Gauchetière Ouest, 10^e étage

Montréal (Québec) H3B 4L2

Téléphone : 514 394-8644

Télécopieur : 514 394-6258

Site Internet : www.bnc.ca

Informations générales : telnat@bnc.ca

Date de publication du prochain rapport trimestriel pour l'exercice 2008

Quatrième trimestre : 4 décembre 2008

Divulgateion des résultats du 3^e trimestre 2008

Conférence téléphonique

- Une conférence téléphonique pour les analystes et investisseurs institutionnels aura lieu le 28 août 2008 à 13h30 HAE.
- Accès par téléphone en mode écoute seulement : 1 866 862-3908 ou 416 641-6130
- L'enregistrement téléphonique archivé sera accessible jusqu'au 4 septembre 2008 en composant le 416 695-5800 ou le 1 800 408-3053. Le code d'accès est le 3268439#.

Diffusion de l'appel sur le web

- La conférence téléphonique sur les résultats sera diffusée en direct via Internet au www.bnc.ca/relationsinvestisseurs
- Une version archivée de l'événement diffusé sur le web sera disponible après la fin de l'appel.

Documents financiers

- Les états financiers trimestriels sont en tout temps disponibles dans le site web de la Banque Nationale du Canada à www.bnc.ca/relationsinvestisseurs.
- Le rapport aux actionnaires et les informations financières complémentaires, ainsi que les diapositives de présentation, se retrouveront dans le site de la Banque Nationale à la page des Relations avec les investisseurs, un peu avant le début de la conférence téléphonique.

Agent de transfert et registraire

Pour des renseignements relatifs aux transferts d'actions, aux changements d'adresse, aux dividendes, à la perte de certificat d'actions, aux formulaires d'impôts et aux transferts de succession, les actionnaires sont priés de communiquer avec l'agent de transfert Société de fiducie Computershare du Canada dont l'adresse et le numéro de téléphone apparaissent ci-après.

Société de fiducie Computershare du Canada

Service aux actionnaires

1500, rue University, 7^e étage

Montréal (Québec) H3A 3S8

Téléphone : 1 888 838-1407

Télécopieur : 1 888 453-0330

Courriel : service@computershare.com

Internet : www.computershare.com

Dépôt direct des dividendes

Au moyen d'un transfert électronique de fonds, les actionnaires peuvent faire déposer directement leurs dividendes au crédit de tout compte détenu auprès d'une institution membre de l'Association canadienne des paiements. Pour ce faire, il suffit d'en faire la demande par écrit à l'adresse de Société de fiducie Computershare du Canada, agent de transfert.

Régime de réinvestissement de dividendes

La Banque Nationale offre aux détenteurs de ses actions ordinaires un Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions qui leur permet d'investir dans des actions sans payer de commission ni de frais d'administration. L'acquisition des actions par les participants s'effectue au moyen du réinvestissement des dividendes en espèces versés sur les actions qu'ils détiennent, ou bien en effectuant des versements en espèces facultatifs d'un montant minimal de 500 \$ par versement, jusqu'à concurrence de 5 000 \$ par trimestre. Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez communiquer avec le Registraire, Société de fiducie Computershare du Canada, au numéro 1 888 838-1407.

Dividendes

Les dividendes déclarés par la Banque constituent des dividendes déterminés en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).



Siège social

600, rue De La Gauchetière Ouest

Montréal (Québec) Canada

H3B 4L2

www.bnc.ca

La Banque Nationale du Canada contribue à la protection de l'environnement.

Papier Cascades, NouvelleVie OPAQUE, 30 % de fibres recyclées postconsommation.



Entièrement recyclable – le choix responsable